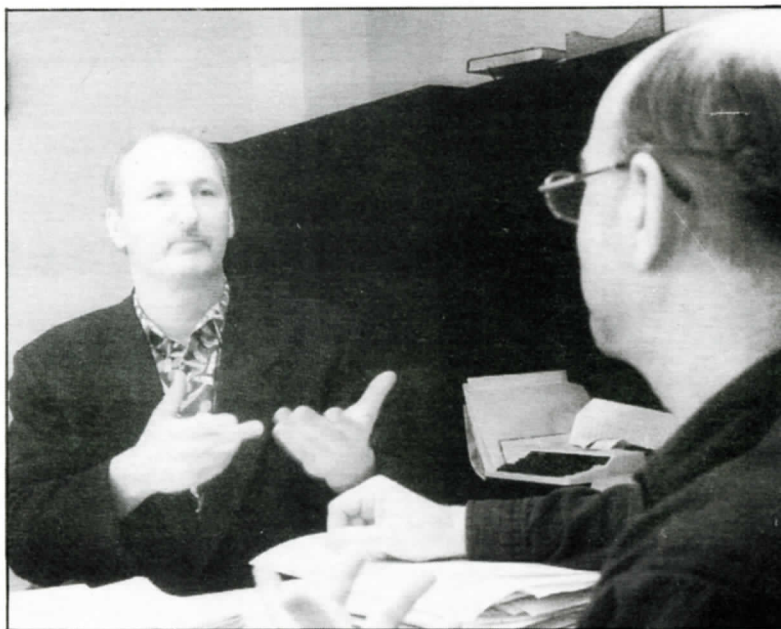


VOIR DIRE

NUMÉRO 77
MAI-JUIN 1996
L'EXEMPLAIRE: 4^S

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

LE CCSMM EN TÊTE DE FILE DES PROJETS PAR ET POUR LES SOURDS



Photos Robert NADON, LA PRESSE

**Projet de santé
adapté aux Sourds**

**Création du centre
d'alphabétisation
Alpha-Sourd**

**Récompenses
pour ses
membres
méritants**

28 avril 1996



**Sous-titrage Plus,
une agence toujours
à la hauteur de sa réputation
pour mieux vous servir et
qui répond à vos attentes en
matière de sous-titrage.**

**Notre engagement envers
la population sourde et malentendante a toujours été
respectueuse et fidèle à la tradition.**

Quelques unes de nos réalisations récentes:

- OMERTA (La loi du silence)
- AVEC UN GRAND A
- BULLETINS DE TV5



L'équipe de

SOUS-TITRAGE PLUS INC.:

«On a les mots pour le lire»

1435, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef

Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste

Monique Therrien
correctrice

Anna Sabelli
infographe

Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité

Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier /
 Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu	Yvon Mantha
Gilles Read	Luc Michaud
François Major	Michel Lelièvre
Jacinthe Auger	Louise Schmidt
Gilles Boucher	Guy Fredette

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
 Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
 Bibliothèque nationale du Canada.
 No. d'enregistrement: 002565
 ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
 65 ouest, de Castelnau, suite 300
 Montréal, Qc H2R 2W3
 Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial.....	4
La parole est aux lecteurs.....	5
Statistiques Canada et les médias substitués.....	6
Association de l'Ouïe de l'Outaouais : une première au Canada..	7
Augmentation tarifaire de Bell et amélioration du SRB.....	7
Le CCSMM : un projet intéressant.....	8
Face aux Sourds, le personnel médical n'a pas de langue.....	8
Mise sur pied du Centre Alpha-Sourds par le CCSMM.....	9
Assemblée générale du CCSMM et nouveautés.....	10
Des informations de la FMS.....	10
Nouvelles du 3e Âge-Sourd.....	11
L'Association des Sourds du Canada, en bref.....	12
Des nouvelles du SIVET.....	13
Les années 1863-1895 : une époque glorieuse.....	14 et 15
AIM-CROIT: pourquoi travailler?.....	16
Dixième anniversaire de la COPHAN.....	17
Cours de cuisine végétarienne.....	18 et 19
Gabriel Collard, nommé directeur général de l'Institut Nazareth..	19
Don de la FRAT à la Villa Notre-Dame-de-Fatima.....	20
Pour tourner une page d'histoire.....	20
32e Carnaval de Québec de février dernier.....	21
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).....	22
Voyage de groupe à l'Université Gallaudet.....	23
Nouveau conseil d'administration du CAE.....	23
Les p'tits moteurs.....	24
Décès, naissances, etc.....	25
Chasse et pêche.....	26

PAGE COUVERTURE :

Photo du haut : (photo parue dans le journal *La Presse* du 26 mars 1996) : Gilles Read, à gauche, directeur général du CCSMM s'entretient avec le président Arthur LeBlanc, à droite, sur les sérieuses difficultés que vivent parfois les Sourds dans leurs communications avec les intervenants du réseau de la santé.

Photo du bas : Le 28 avril dernier, lors de l'Assemblée générale des membres du CCSMM, le conseil d'administration a honoré ses membres méritants en leur décernant un prix. Marjolaine Huard, à gauche, a reçu le titre d'animatrice de l'année pour avoir mis sur pied un cours d'enseignements en LSQ et Françoise Léonard, à droite, le titre de bénévole de l'année pour la mise sur pied du projet de santé adapté aux Sourds.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
 Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher	Mario Ranger	Raymond St-Pierre	Sylvie Jeansonne	Gilles Gravel
Roland Aubry	Carmen Bolduc	Jacqueline Lavoie	Fernand Hébert	Andrée Boucher
Roland Bolduc	Georges Mills	Réjeanne Livernois	André Leboeuf	Maurice Livernois
Jacques Gravel	André Weir	Daniel Péladeau	Azarias Vézina	Jean-Marc Gravelle
Normand Lapalme	Maurice Baribeau	Jean-Guy Beaulieu	Denis Paquette	Guy Fredette



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
 B.P. 114, Succursale «R»
 Montréal (Québec) H2S 3K6

LION RÉJEANNE LIVERNOIS
 PRÉSIDENTE 1995-96

Éditorial



Yvon MANTHA

Note de l'éditeur : Nous reproduisons ci-dessous le résumé d'un colloque organisé par l'Association des Parents d'Enfants Déficlients Auditifs de France à Paris en mai 1995 et présenté à l'émission « Tu vois ce que je veux dire », dimanche le 7 avril 1996 sur la chaîne TV5 (Télévision internationale). Le Dr Jean Dagron, conférencier à cet émission est celui qui a répondu à l'invitation du CQDA pour faire un exposé sur l'implantation cochléaire à l'Institut Raymond-Dewar le 18 août 1995. Nous sommes d'avis que ce texte est important et qu'il reflète les préoccupations actuelles des lecteurs. Ce résumé a été préparé par Yvon Mantha.

Conférencier lors de ce colloque, le Dr Jean Dagron est médecin en phoniatrie et responsable de la consultation au service de Médecine interne en langue des signes à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

C'est à l'École de psychologie sociale où le Dr Dagron effectue des études qu'une décision fut prise d'entreprendre une recherche sur les discours opposés concernant l'implant cochléaire. Par ses recherches, Jean Dagron a travaillé à élargir le champ de réflexion, à amasser des connaissances concernant la physiologie de l'audition ainsi que les résultats et conséquences biologiques et médicales des implants en marge de la communauté sourde.

Lors de l'émission, le Dr Dagron s'est appliqué à répondre aux questions des invités concernant les conséquences des implants cochléaires. Il a mis en opposition les deux discours : d'un côté la représentation médicale qui voit la surdit e comme  tant quelque chose   r parer et de l'autre, la repr sentation culturelle. M. Dagron a expos  son point de vue sans toutefois prendre position pour ou contre l'implantation.

Voici donc le r sum  de son expos .

La repr sentation m dicale

Suite au d pouillement d'une dizaine d'entretiens avec des chirurgiens, des m decins et des Sourds, le Dr Dagron conclut que la langue orale est la langue de base de la pens e de la communication sociale alors que la langue des signes est souvent consid r e comme une aide   la communication.

Pour la repr sentation m dicale, la promotion des malentendants se fait principalement   partir des progr s m dicaux, r educatifs et technologiques alors que celle des Sourds se fait   partir de leur propre lutte.

Le degr  de surdit  d'un individu est d'abord d fini par le niveau audiom trique. Pour la repr sentation m dicale, l'implant constitue le nouvel espoir des sourds profonds ou avec surdit  s v re parce qu'il les arrache de leur monde de silence.

La repr sentation culturelle

Pour les partisans de cette repr sentation, la langue des signes est la langue naturelle des Sourds et non pas une aide   la communication. Elle est la cr ation des Sourds et elle permet d'exprimer toutes les pens es. Pour cette repr sentation, la communication orale ne peut jamais  tre acquise compl tement, mais seulement difficilement ma tris e et apprise dans de grandes souffrances.

Pour la repr sentation culturelle, il vaut mieux  tre un vrai Sourd qu'un faux entendant implant . Il n'y a pas de diff rence entre le Sourd profond et le Sourd moyen s v re qui est presque un entendant. Il n'y a que le monde des Sourds et le monde des entendants qui poss dent deux visions du monde tr s diff rentes. Pour les Sourds, l'implant est une proth se plus perfectionn e mais une proth se tout de m me. L'implant n'est pas ins r  dans le cerveau mais dans la bo te cr nienne. Les Sourds disent que l'implant est un viol. Quant au Dr Dagron, il adoucit ce terme en disant que c'est une atteinte   l'int grit  physique de l'enfant sourd.

L'int gration sociale versus la d fense d'une minorit 

Le point de vue m dical a pour objectif l'int gration sociale individuelle alors que celui de la repr sentation culturelle est la d fense d'une minorit . Cette d fense se rattache   toute une histoire des Sourds : le Congr s de Milan, etc.

Un c t  voit la n cessit  d'efforts soutenus pour surmonter un handicap physique, l'autre la n cessit  de l'acquisition naturelle de la langue des signes. Les Sourds ne sont pas malades et se disent victimes d'une soci t  qui les handicape en les emp chant d'avoir acc s   leur propre langue.

Le Dr Dagron a termin  son expos    l'aide de cette remarque : « *Les Sourds, s'ils restent entre eux, forment un ghetto. De l'autre c t , le ghetto est le fantasme des entendants.* » ■



Association des Sourds et Sourdes de l'Estrie

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

T l.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX)

Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Raymond Valli res, pr sident

Luc Mascolo, vice-pr sident et directeur de promotion

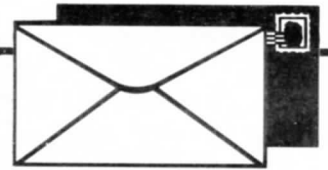
Marie-Chantal Clin, secr taire

Aline Paill , tr sorier

Denyse Francoeur, directrice des loisirs

Fran oise Nadeau, directrice

La parole est aux lecteurs



Ma chère Mireille,

J'ai lu avec intérêt ton éditorial dans la revue *Voir Dire*. Je suis comme toi «Sourd de cœur», comme tu le dis si bien. J'ai passé une partie de ma vie avec les Sourds de «sang pur» et je comprends ton désarroi face à toutes ces interminables chicanes entre les gens de même handicap et je suis bien d'accord avec toi.

Toutefois, je crois que tu attendais trop de la «journée Droit au but» du 27 janvier dernier. Agissant à titre de modérateur, il n'était pas question de régler tous les problèmes des Sourds en une seule journée, mais plutôt d'entendre les doléances des intervenants et ensuite, lors d'une deuxième rencontre, des suggestions positives pourraient être prises afin que personne ne se sente exclu et que tous en tire satisfaction. Cela dit, j'espère que tu ne te décourageras pas et que tu vas continuer ton travail auprès de la communauté sourde dont tu fais partie, que cela te plaise ou non.

Martin MORISSET ■

PRUDENCE

Le crédit d'impôt concernant les personnes handicapées

Tiré de *Listen/Écoute*, printemps 1996.

Attention. Si vous réclamez le crédit d'impôt pour personnes handicapées, il vous faut procéder avec prudence. Il serait sage de mettre de côté toute somme d'argent que vous recevrez de Revenu Canada suite à une demande de crédit d'impôt pour personnes handicapées. Le ministère procède généralement aux nouvelles évaluations à l'automne alors que vous aurez déjà reçu, encaissé et parfois dépensé votre chèque de remboursement. Si Revenu Canada décidait que vous n'aviez pas droit au crédit d'impôt, vous devrez rembourser le montant du crédit d'impôt reçu. Plus les intérêts! De plus, Revenu Canada pourra vous exiger de rembourser les sommes allouées pour le crédit, plus les intérêts, pour les trois années précédentes, s'ils déterminent que vous n'étiez pas éligibles pour ce crédit d'impôt. Vous pourrez bien sûr porter une telle décision en appel.

Le bon côté

Si vous êtes véritablement éligible au crédit d'impôt, vous pourrez alors demander une réévaluation de vos déclarations d'impôt antérieures jusqu'en 1986 et ce, en vertu d'une politique peu connue visant le traitement équitable des contribuables. ■

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE

Bonjour Mme Caissy,

Je me suis permis de vous écrire quelques mots concernant l'éditorial qui a pour titre «La guerre des clans» qui a paru dans le *Voir Dire*, no 76.

Félicitations pour le beau travail et la justesse de vos propos dans vos écrits. À chaque parution de *Voir Dire*, j'apprends toujours quelque chose qui m'est utile et cela me permet de mieux comprendre ce qui se passe et de grandir un peu. Sachez que j'apprécie grandement le travail que vous faites tous car, en bout de ligne, je vais en bénéficier.

En terminant, félicitations à toute l'équipe de *Voir Dire* pour la qualité et le professionnalisme de la revue. Vous avez toute mon admiration.

André LARIVIÈRE ■

Mme Mireille Caissy,

Dans son ensemble, je suis d'accord avec vous dans les propos que vous tenez concernant la journée «Droit au but». Ces «guéguerres» internes auxquelles vous faites allusion sont dommageables mais sûrement un mal nécessaire en autant, qu'en bout de ligne, il y ait une solution et que tous les malaises soient disparus. Je comprends que certaines gens de la communauté sourde tente de se trouver une identité en se disant «Sourds de sang pur» et c'est toute l'histoire de la culture sourde qui justifierait de tels propos. Je ne suis pas en accord avec tous ces gens qui, d'un côté comme de l'autre, tentent de créer un fossé en se disant de sang pur ou de cœur. Il y a des personnes qui sont sourdes de naissance et des personnes qui deviennent sourdes à un moment de leur vie.

Oui, il y a une **culture sourde** qu'il faut protéger à tout prix car elle est primordiale pour tous ceux qui arrivent dans la vie avec une surdité qui les empêche d'apprendre la langue parlée. Et pour tous ceux qui, à un moment de leur vie, deviennent sourds, ils doivent pouvoir avoir le choix d'être oraliste, si ça leur convient et s'ils s'en sortent bien, ou avoir le choix d'apprendre la LSQ, s'ils se sentent bien dans cette langue et cette culture. C'est le libre choix de chacun et cela doit se faire dans le respect des cultures réciproques.

Nous avons avantage à nous rallier les uns aux autres, Sourds de naissance et devenus Sourds, dans le respect mutuel de nos cultures, et aussi à faire preuve d'ouverture entre nous. Tout cela est possible maintenant, ce n'est qu'à nous de le réaliser. Nous avons, Sourds et devenus Sourds, beaucoup de connaissances et d'expériences à partager entre nous et nous devons mettre toute cette nouvelle force dans un même endroit, ensemble et, par la suite, aller frapper fort aux portes closes des gouvernements qui laissent traîner le dossier de la surdité. Il est temps et grandement temps que nos deux groupes cessent de se regarder par la fenêtre, nous nous sommes assez vus. Il faut maintenant que l'on se rencontre pour se connaître davantage et cela, dans le respect de la culture de chacun d'entre nous. Nous avons le devoir de nous unir pour faire front commun et obtenir que le dossier de la surdité débloque et progresse.

Tant et aussi longtemps que nous aurons des désaccords, des points de vue différents, etc., les gouvernements s'en serviront contre nous et nous serons tous perdants en bout de ligne. Je rêve du jour où, ensemble, nous serons rassemblés dans un unique endroit, sous le même chapiteau, dans le respect de nos cultures et que toutes les personnes sourdes de naissance ou devenues sourdes partageront leurs richesses mutuelles dans la confiance, la bonne humeur pour donner aux enfants et aux adultes sourds et devenus sourds toutes les connaissances et les informations auxquelles ils ont droit. La surdité, ça nous regarde.

André LARIVIÈRE ■



Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Suzanne Rivard, présidente et directrice générale

Annette Gingras, vice-présidente

Linda Lessard, secrétaire

Dionis Magny, trésorier

Richard Gingras, administrateur

Omission de Statistiques Canada au sujet des médias substitués à l'intention des personnes sourdes et malentendantes

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), en collaboration avec le Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST), est intervenu auprès de Statistiques Canada afin de dénoncer le manque de médias substitués pour les personnes sourdes et malentendantes lors du recensement du 14 mai dernier. En effet, seul le service téléphonique par ATME était disponible.

Le CQDA a indiqué à Statistiques Canada que des mesures spéciales devraient être prévues pour faciliter l'exercice du droit à l'information des Sourds au même titre que les citoyens entendants et suggéra quelques moyens adaptés aux besoins spécifiques des Sourds et des malentendants tels que:

- messages publicitaires télévisés sous-titrés ou interprétés en médaillon et qu'une vidéocassette avec interprétation gestuelle en LSQ ou sous-titrée soit produite et disponible gratuitement;
- que les Sourds et malentendants puissent de faire assister d'une personne capable d'interpréter la langue des signes des Sourds (LSQ) ou le mode oral;
- que les documents distribués soient adaptés à notre clientèle et produits en français simplifié car 85% des Sourds sont analphabètes fonctionnels. La majorité des Sourds sait lire mais ne possède pas le même niveau de compréhension que les entendants. Il faut aussi y adapter le vocabulaire.

La LSQ est utilisée particulièrement et majoritairement par les personnes sourdes de naissance. Pour ces personnes, la communication de l'information en LSQ est primordiale. Quant aux devenus sourds, ou malentendants, c'est le texte écrit qui leur est le plus utile.

De plus, le CQDA a demandé à être consulté au préalable lors d'événements à caractère social ou politique tels que le recensement ou l'élection fédérale. Il espère que le gouvernement fédéral remédiera à ce problème dans un proche avenir afin de satisfaire la clientèle sourde et malentendante mainte fois oubliée dans les procédures d'adaptation de l'information à la clientèle handicapée. ■



Spectacle-Bénéfice au profit de l'Association de l'ouïe de l'Outaouais, une première au Canada

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Un événement exceptionnel s'est tenu le 20 avril dernier à la superbe Maison de la culture de Gatineau. Un spectacle-bénéfice y était organisé au profit de l'Association de l'ouïe de l'Outaouais.

Ce récital constituait un événement culturel de première qualité avec en vedette, Gilles Bélanger, un auteur-compositeur-interprète francophone de grand talent. C'est un poète chaleureux et d'une grande humanité. L'on peut entendre souvent cet artiste à Radio-Canada et sur les ondes des radios communautaires. Compte tenu de la qualité de son spectacle, il a été invité à donner un récital au grand festival de Saint-Malo qui se tiendra en août prochain en France.

Depuis 1966, Gilles Bélanger a à son palmarès les paroles et musiques de près de 250 chansons, en plus d'être coauteur de chansons interprétées par d'autres chanteurs québécois ou canadiens. En juin et juillet prochain, il sera des fêtes du tricentenaire de Rimouski alors qu'en août, il sera l'invité des Francolies de Montréal.

Pour l'une des toutes premières fois au Canada, le spectacle-bénéfice était adapté aux besoins des déficients auditifs. Un imposant support technique était en place afin de permettre à tous les Sourds, malentendants et entendants, de profiter pleinement de l'expérience poétique et sonore. La salle était pourvue d'un système à ondes infrarouge, les paroles des chansons défilaient sur un écran placé sur la scène et des interprètes à l'avant de la salle accommodaient les sourds gestuels et oralistes.

Par l'intermédiaire de son président André Chevalier et de son directeur général Yvon Mantha, le CQDA était présent à cet événement soulignant l'excellente initiative du conseil d'administration de l'ADOO et plus particulièrement de son président Michel Guibord.

Je m'en voudrais d'oublier de remercier les interprètes gestuelles Micheline Caron et Lise St-Louis, pour leur superbe prestation.

Les pièces musicales composées par Gilles Bélanger ont été inspirées de sa vie, de son histoire et de la nature. Elles nous ont entraînés dans son univers enchanteur et poétique. Quelle soirée inoubliable! ■



Le président du CQDA André Chevalier, l'interprète gestuelle Micheline Caron et l'ex-président de la Fraternité des Sourds de l'Outaouais Rolland Scott, étaient présents, le 20 avril dernier à Gatineau, lors de la Soirée-Bénéfice.

COMMUNIQUÉ

Maison Odette tiendra sa traditionnelle journée spaghetti le 20 octobre prochain. Il est tôt direz-vous! C'est un petit rappel pour que chacun d'entre vous réservez cette date afin de participer à cette fête qui se répète depuis 5 ans. Comme à l'habitude de nombreux prix seront tirés tout au long de la journée et votre présence est essentielle pour que le tout se déroule dans une ambiance de partage et de fraternité.

Votre contribution servira à amasser des fonds afin que Maison Odette poursuive son oeuvre.

Nous vous reviendrons en septembre avec plus d'informations. Passez un bel été et bonnes vacances! Odette Lefebvre, directrice générale. ■



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de soixante (60) associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

André Chevalier
président

Le CRTC accepte la demande d'augmentation tarifaire de Bell, augmentation qui ira à l'amélioration du service de relais

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) émettait, le 25 mars dernier, une ordonnance suite à la demande de hausse de tarif déposée par Bell. Cette dernière demandait au CRTC d'accepter une augmentation de 0,15 \$ par mois applicable sur toutes les lignes résidentielles et commerciales ainsi qu'aux services d'accès commuté fournis aux compagnies de téléphone indépendantes et aux fournisseurs de service cellulaire.

Suite au dépôt de cet avis, le CRTC a reçu des documents émanant de diverses associations, sociétés, compagnies de téléphones et fournisseurs qui avaient un intérêt dans ce dossier. Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) était de ceux-là. Les trois associations représentant la clientèle sourde ont donné leur accord à la hausse, mais en spécifiant bien en contrepartie que de nettes améliorations devront être apportées au service de relais dans quatre grands secteurs soit: l'accès, la technologie, la formation et la rétroaction.



De son côté, Bell, après avoir travaillé de près avec divers groupes communautaires représentant la clientèle sourde, a admis la nécessité d'apporter d'autres modifications au service, notamment un raccourcissement du délai de réponse aux appels. Pour ce faire, Bell devra effectuer des changements d'ordre technique et prendre des dispositions en matière de personnel. La compagnie mettra au point un sondage qu'elle effectuera auprès

de la clientèle et établira un centre de relais supplémentaire vers la fin de 1996.

Le Conseil a examiné les requêtes des associations, sociétés et compagnies impliquées et estime que les améliorations prévues au service de relais sont nécessaires pour satisfaire la demande actuelle des utilisateurs et fournir des niveaux de service appropriés dans l'avenir. Le Conseil estime que tous les fournisseurs de services de télécommunications dont les clients utilisent le service de relais devraient contribuer au coût de fourniture du service. Le coût estimatif du service de relais est passé initialement de 2,5 millions de dollars avec un volume de 1 500 appels quotidiens à 13 millions de dollars avec un volume de 4 500 appels quotidiens et, selon les prévisions, la demande devrait continuer d'augmenter à un rythme de 10 % par année d'ici l'an 2005. Le niveau actuel de service ne pourra être maintenu si le service de relais continue d'être financé par les revenus généraux. Le Conseil estime qu'il est dans l'intérêt public de faire en sorte que des niveaux raisonnables de qualité de service soient maintenus et qu'à cette fin tous les abonnés paient pour assurer que le service de relais continue de satisfaire la demande.

Le Conseil a ajouté que les abonnés du cellulaire utilisent les centres de relais depuis le milieu de 1994 et que les fournisseurs de service cellulaire devraient contribuer au financement du service selon le nombre d'utilisateurs et ce, jusqu'à ce que ces fournisseurs établissent leur propre service de relais.

Le CRTC a accepté la demande d'augmentation tarifaire de Bell, mais a établi ce supplément à 0,13 \$ plutôt qu'à 0,15 \$ tel que demandé par la compagnie. L'augmentation devra être ajoutée aux frais mensuels de tous les abonnés de résidence, d'affaires ainsi qu'aux compagnies de téléphone indépendantes et aux fournisseurs de service cellulaire. Cette hausse est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1996. ■

L'Association de l'ouïe de l'Outaouais, un regain de vie

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

L'Association de l'ouïe de l'Outaouais est née à Hull, le 16 novembre 1995 suite à la restructuration de deux organismes qui existaient déjà depuis plusieurs années soit: le Centre québécois de la déficience auditive - secteur Outaouais (CQDA-O) et l'Association des devenus sourds et des malentendants du Québec - secteur Outaouais (ADSMQ-O).

En juin 1995, avec la mise en veilleuse de la branche outaouaise de l'Association québécoise des enfants avec problèmes auditifs, (AQEPA-O), le CQDA-O se retrouva déséquilibré et sans justification juridique puisqu'il ne représentait plus qu'un seul membre, l'ADSMQ-O. Le conseil d'administration des deux organismes ont amorcé une réflexion qui les a amenés à envisager la restructuration et la fusion de leurs organismes.

C'est à l'unanimité, lors de l'assemblée conjointe spéciale du 16 novembre dernier, que les membres de chacune des associations ont convenu de rationaliser leurs interventions en matière de déficience auditive dans l'Outaouais et de réunir leurs efforts sous une seule appellation: l'Association de l'ouïe de l'Outaouais.

Cette association regroupe désormais toutes les forces vives de la région oeuvrant à la déficience auditive. Elle assume les mandats des associations manquantes dans l'Outaouais et intervient désormais au nom de tous. Ses membres sont des individus et non des associations. Elle compte mettre en place des comités afin de donner voix aux divers groupes de personnes sourdes, malentendantes, avec acouphènes, etc., qu'elles soient adultes ou enfants.

Le dynamique président de l'ADOO, Michel Guibord, siège au conseil d'administration du CQDA depuis quelques années. À la dernière réunion du conseil, le 9 mars dernier, les membres présents ont convenu unanimement de donner leur appui quant au statut de membre actif dont jouissait le CQDA-O à l'ADOO.

Nous souhaitons longue vie à l'ADOO. Qu'elle continue d'exercer un rôle de surveillance et d'intervention concernant toutes les questions de nature à perpétuer des préjudices défavorables à l'égard de notre clientèle et à faciliter l'intégration sociale des personnes déficientes auditives. ■



Nomination de la nouvelle secrétaire générale de la Fédération mondiale des Sourds (FMS)

Traduction libre du communiqué de presse

Photo: WFD

Le conseil d'administration de la Fédération mondiale des Sourds (FMS) a nommé l'Australienne Carol-Lee Aquiline au poste de secrétaire générale de la FMS. La rencontre s'est tenue du 22 au 24 janvier dernier à Genève en Suisse. Mme Aquiline, qui est directrice générale de l'Association australienne des Sourds, possède plus de dix années d'expérience dans l'administration d'organisations pour personnes sourdes. Elle possède un baccalauréat en sciences sociales. Mme Aquiline remplace Mme Liisa Kauppinen de la Finlande qui fut élue présidente de la FMS au mois de juillet 1995.



Carol-Lee AQUILINE

Le conseil d'administration a décidé que le bureau permanent de la FMS serait installé à Ferney-Voltaire, ville française limitrophe de la frontière franco-suisse située quelques kilomètres de Genève. Le bureau fera partie d'un complexe à bureaux, le Centre international de l'handicap, qui hébergera plusieurs organisations internationales de personnes handicapées. Selon les plans, le nouveau bureau de la FMS ouvrira au début de 1997. D'ici là, le bureau du FMS continuera d'opérer à Helsinki en Finlande.

En plus des points statutaires réguliers, le conseil d'administration a mis l'accent sur les droits fondamentaux des personnes sourdes, le travail régional, l'éducation des enfants sourds, le statut des langues signées et la politique concernant les implants cochléaires.

La FMS représente 116 membres composés d'associations nationales de Sourds. Elle possède un statut d'organisation consultante aux Nations Unies. ■

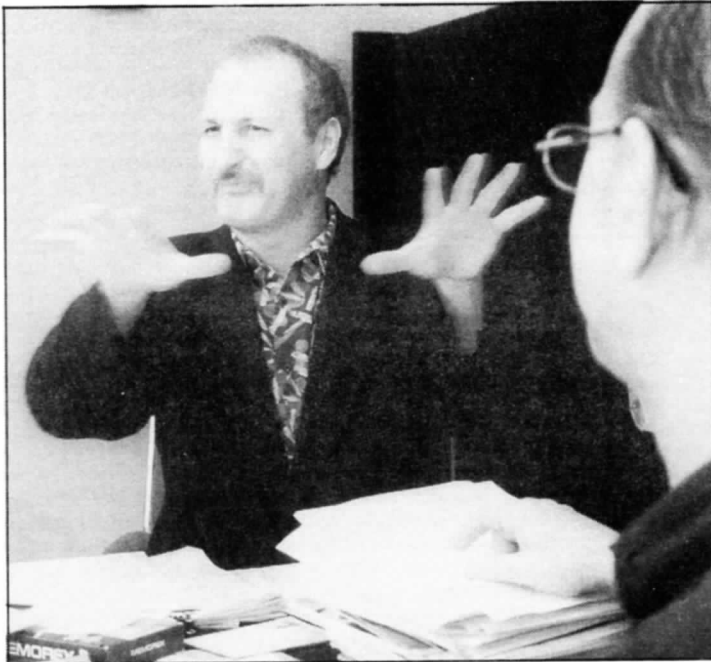
Le CCSMM: un projet intéressant

Par Arthur LEBLANC, président

Photos Robert NADON, LA PRESSE

Le 26 février 1996, le *Centre communautaire des Sourds du Montréal Métropolitain* (CCSMM) organisait une rencontre publique dont le sujet était: «Projet de services de santé adaptés aux Sourds». Bien que cette rencontre était adressée à un certain nombre d'invités, la participation fut beaucoup plus grande que prévue. Cette situation a eu pour effet de causer un casse-tête aux organisateurs qui ont eu peine à satisfaire à la demande. Cette rencontre était l'instigation de Françoise Léonard, travailleuse sociale entendante et infatigable bénévole du CCSMM et était animée par le président du CCSMM, Arthur Leblanc.

Des professionnels de la santé, comme des infirmières, étudiants-infirmières ainsi qu'un spécialiste en pédopsychiatrie infantile de l'hôpital Sainte-Justine et de l'hôpital Rivières-des-Prairies, le D^r André Massé étaient sur place et intéressés à comprendre la problématique de l'inaccessibilité des Sourds et Sourdes aux services de santé que ce soit dans les hôpitaux, les CLSC, les cliniques médicales privées, etc. Le D^r Masse qui s'intéresse aux enfants sourds était l'invité et a pris parole pour expliquer son intérêt dans ce projet.



Après les présentations d'usage, un petit spectacle de théâtre illustrait la difficile accessibilité des Sourds et Sourdes aux services de santé à cause du différent type de communication en usage de part et d'autre. Ce spectacle, animé par Marjolaine Huard, Louise Bernier et Micheline Gauthier, a été fort apprécié par les participants.

Ensuite, la salle s'est divisée en plusieurs ateliers où les participants ont pu exprimer leurs expériences vécues lors de visites à l'hôpital ou à la clinique et prouver qu'il existe un problème de communication dans ces services. Toutes ces informations ont été colligées par des étudiantes-infirmières et serviront de guide et de recommandations pour le projet Santé-Sourd.

Il faut souligner ici que ce projet est financé par le ministère de l'Éducation du Québec et les partenaires sont l'Université McGill, département Nursing et l'Institut canadien de recherche et de formation en surdité. L'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA) collabore aussi à ce projet qui est capital pour les Sourds s'ils veulent atteindre l'égalité en matière d'accessibilité aux services de santé.

De cette réunion, il est ressorti qu'un centre de Santé-Sourd est souhaitable et que le CCSMM doit travailler dans le but d'en créer un. Les professionnels de la santé ont souhaité que ce type de rencontre, organisée par les Sourds, se fasse périodiquement parce qu'elle leur permet de se familiariser avec le quotidien de la surdité.

Après trois heures de discussions intéressantes, les participants sont retournés chez eux satisfaits du déroulement de la rencontre. En terminant, il faut souligner le travail colossal de Madame Françoise Léonard et surtout, la participation enthousiaste de la communauté sourde qui donne à ce projet un cachet spécial. Leur participation nous permettra sans doute d'établir un centre permanent qui facilitera l'accessibilité à des services de santé, centre pour les Sourds, par les Sourds. ■

Face aux Sourds, le personnel médical n'a pas de langue

Les personnes travaillant dans le domaine de la santé aussi sont touchées par le problème de communication vécu par les Sourds. Si les Sourds n'entendent pas, les professionnels de la santé, eux, n'ont pas de langue lorsqu'ils doivent prodiguer des soins à une personne sourde. «C'est peut-être dans cette seule situation que le professionnel partage le handicap de son patient!», lance Ginette Lefebvre du *Service d'interprétation visuelle et tactile* (SIVET).

(...) Infirmière en santé maternelle et infantile au CLSC-Métro, Nicole Parisé considère, pour sa part, que la formation des intervenants du réseau de la santé devrait être mieux adaptée aux besoins des personnes sourdes. «La formation des professionnels de la santé accuse des failles importantes du fait qu'elle n'aborde la surdité que sous l'aspect physique et néglige toutes les conséquences psychosociales qu'elle entraîne», affirme Mme Parisé.

Aussi, explique-t-elle, lorsqu'une personne sourde a recours aux services de santé, le personnel médical a tendance à s'intéresser seulement au problème de la surdité. Dans d'autres cas, le professionnel ne vérifie pas s'il a bien compris le problème du patient. «Avec un patient sourd, la communication est plus lente, constate Mme Parisé, et comme les professionnels accordent peu de temps à chaque patient, il arrive qu'ils cernent mal le problème du patient sourd.»

Nicole Parisé s'intéresse depuis quelques années à l'accès des Sourds aux services de santé. Elle poursuit actuellement une maîtrise sur ce sujet et collabore à une recherche menée par l'université McGill, en collaboration avec le *Centre de la communauté sourde de Montréal Métropolitain*.

«Les personnes sourdes font moins souvent appel aux services de santé que la moyenne de la population, parce qu'elles craignent à la fois de ne pas comprendre et d'être mal comprises», de dire Mme Parisé. De plus, selon elle, les Sourds n'ont tout simplement pas accès aux mêmes services que les entendants. «Dans des cours prénataux de groupe, par exemple, la personne sourde ne peut à la fois regarder l'interprète gestuel et suivre du regard les démonstrations de l'animatrice», fait-elle remarquer.

Nicole Parisé estime que les services de santé devraient tenir compte davantage des besoins des personnes sourdes. Au dire de l'infirmière, il faudrait plus d'interprètes avec des connaissances dans le domaine de la santé. «L'idéal serait que certains professionnels de la santé connaissent le langage gestuel des Sourds», a-t-elle conclu.

— Extrait du journal *La Presse* du 31 mars 1996. ■



**L'Association des Sourds
de Lanaudière, Inc.**



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS

CENTRE ALPHA-SOURDS

Des cours de français gratuits au CCSMM, avec pratique à l'ordinateur



Françoise LÉONARD, travailleuse sociale

Le Centre Alpha-Sourds, projet par les Sourds, pour les Sourds, est financé par le gouvernement du Québec depuis le 30 mars dernier et encadré par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, le CLSC et Postes Canada. Le Centre, appuyé par le Regroupement, a fait une demande pour que la ville de Québec soit aussi dotée de son centre d'alphabétisation.

Cette demande fut accordée. Il existe donc au Québec, deux centres mis sur pied par les Sourds.

Le CSSMM s'implique avec autant d'ardeur dans l'alphabétisation des Sourds parce que 85% de la population sourde du Québec est incapable de lire suffisamment pour se débrouiller dans la vie quotidienne et doit dépendre d'une autre personne pour l'aider, ce qui est inacceptable à l'approche de l'an 2000.

Le gouvernement investit beaucoup dans les projets d'alphabétisation parce qu'il trouve catastrophique que 6% de la population soit à peu près incapable de lire. Mais l'on oublie d'inclure les Sourds dans cette statistique. On ne les mentionne pas. Il est donc évident que les Sourds doivent prendre leurs responsabilités et faire leur part pour changer le taux

d'analphabétisme. Ils doivent s'impliquer par la force de leur langue et de leur culture pour transmettre la connaissance de la lecture et de l'écriture. Cela appartient aux Sourds et ils doivent garder ce droit et le faire respecter.

Le Centre Alpha-Sourds est un centre Bi-Bi (bilingue et biculturel) qui vous offre des cours de lecture et d'écriture françaises. Actuellement, quatre groupes d'étudiants sont ouverts et animés par trois professeurs sourds et un professeur sourd-aveugle. Les membres du centre veulent vous persuader que c'est important et très amusant d'apprendre à lire, c'est pour cette raison que les cours se donnent dans l'ambiance amicale du CCSMM.

Le Centre Alpha-Sourds prévoit agrandir ses locaux et améliorer ses services. Mais il prévoit aussi plusieurs activités qui vous initieront à ses services et qui vous feront vivre de nouvelles expériences:

- Fin mai, début juin, les étudiants du centre Alpha-Sourds vous recevront à leur kiosque d'information, vous feront mieux connaître le centre et y recevront vos commentaires. Surveillez l'annonce à ce sujet.
- Le 13 septembre se tiendra le concert *Alphabétisation et Surdité*. Des conférenciers sourds et des professionnels provenant de différents milieux reliés à l'éducation tant au Québec qu'en Ontario seront présents. Tous sont invités et nous prévoyons y recevoir trois cents personnes. **Les Sourds se doivent de participer à cet événement.**
- En septembre, en plus des cours de français, le centre offrira des cours d'anglais pour les Sourds ASL, cours aussi dispensés à l'aide de l'ordinateur.

Savoir lire et écrire donne confiance en soi, aide à se sentir à l'aise et permet de bien se débrouiller dans la vie. Apprendre, c'est facile lorsque l'on est entre amis.

85% des Sourds ne savent pas lire suffisamment pour se débrouiller dans leur vie quotidienne

Les statistiques n'accordent pas d'attention particulière aux Sourds.

À la veille de l'an 2000, comment expliquer que l'on oublie d'insister sur l'importance pour les Sourds de savoir lire et écrire? Est-ce une manière de les priver d'information et de communication?

Comment expliquer que les Sourds savent si peu lire?

Plusieurs raisons expliquent cet état de fait. Quatre-vingt-dix pour cent des personnes sourdes sont nées au sein de familles entendant qui ne connaissent pas le milieu des Sourds. De plus, il n'existe pas vraiment d'école primaire spécialisée pour les enfants sourds. Découragés par les continuels échecs qu'ils vivent depuis leur enfance et le fait de se retrouver dans des classes de «cheminement particulier», plusieurs Sourds quittent l'école avant d'avoir appris suffisamment leur français pour être en mesure de lire des textes simples.

Les Sourds ne sont pas sérieusement consultés lors d'implantation de programmes d'enseignement pour les personnes sourdes.

Dans l'éducation de la personne sourde, l'emphase est mis sur l'apprentissage de la parole.

Les personnes entendant croient qu'il est normal qu'un enfant sourd amorce avec du retard l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il est extrêmement intimidant de faire répéter la personne qui parle et l'on ressent rapidement la frustration de cette dernière qui finit par nous en causer à nous aussi.

Actuellement, chaque maison d'enseignement qui enseigne aux Sourds utilise une méthode qui reflète ce qu'elle croit être le vécu des Sourds. Cette manière de faire fait en sorte que l'enfant sourd passe par l'apprentissage de multiples moyens de communication avant même d'apprendre l'alphabet.

La surdité est complexe et invisible. Le Sourd est constamment confronté aux nouveaux intervenants qui sont plus intéressés à le faire parler qu'à l'aider à bien comprendre et à bien communiquer. L'on continue de tourner en rond.

Les Sourds veulent briser la tendance actuelle et faire reconnaître le vécu relié à la surdité.

Être Sourd, c'est ne pas avoir accès à l'information quotidienne véhiculée par la radio, la télévision, le bouche à oreille, la jasette familiale, le placotage du voisinage. Comment en plus demander de l'information lorsque l'on ne peut entendre, ni sait lire ou écrire? Être analphabète total ou fonctionnel constitue aussi un obstacle lors des conversations téléphoniques puisque l'appareil ATS que la personne sourde utilise exige une maîtrise de la langue écrite et lue. ■



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

Président: **Arthur LeBlanc** Trésorière: **Lucette Desrosiers**
Vice-président: **Jacques Dufresne** Directeur: **Denis Henry**
Secrétaire: **Alain Turpin** Dir. général: **Gilles Read**



UN ORGANISME FINANCÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY **Centraide**

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

Le CCSMM innove

Par Arthur LEBLANC, président

Photographe: Yvon MANTHA

Dimanche le 28 avril dernier, le CCSMM tenait son assemblée générale annuelle devant une trentaine de membres. Après avoir présenté le rapport financier et le rapport annuel qui résumait les activités, le président fit part d'une nouveauté, soit la récompense des membres les plus méritants.

Françoise Léonard, qui travaille pour le CCSMM à titre de bénévole depuis plusieurs mois, s'est méritée le titre de «Bénévole de l'année» du CCSMM. Françoise a mis sur pied un projet d'accès aux services de santé adapté aux Sourds en collaboration avec le département de Nursing de l'université McGill et le Centre de recherche en surdité de la même université. Elle a également mis sur pied le Centre Alpha-Sourds en collaboration avec les centres d'alphabétisation populaires. Alpha-Sourds permet à plusieurs Sourds de suivre des cours d'apprentissage du français.



Marjolaine Huard, pour sa part, a mérité le titre d'«Animatrice de l'année» du CCSMM pour avoir mis sur pied des programmes d'enseignement en LSQ qui ont obtenu un éclatant succès.

Le CCSMM a en outre honoré deux de ses membres les plus méritants en leur décernant la mention de «Membres honoraires». Cet hommage est allé Lucette Desrosiers et Robert Forgues, tous deux collaborateurs assidus et de longue date du CCSMM.

Tous ces hommages sont immortalisés au tableau d'honneur installé dans le local du CCSMM. ■

Projet de santé adapté aux Sourds et malentendants: un départ prometteur mais laborieux

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Depuis 1992, le CCSMM caressait l'idée de ce projet qui a pour but d'apporter une assistance complémentaire aux ressources médicales existantes afin de faciliter l'accessibilité de la population sourde aux services de santé.

Plusieurs partenaires se sont déjà joints au projet. C'est le cas de la Faculté de psychologie de l'université McGill, l'Institut canadien de recherche et formation en surdité, l'école de Nursing de l'université McGill, l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA). Le projet est financé par le ministère de l'Éducation du Québec.

Le 26 février dernier, quelques membres du CQDA étaient conviés à une rencontre publique organisée par le Centre communautaire des Sourds du Montréal Métropolitain (CCSMM). Cette réunion avait pour thème «Projet de services de santé adaptés aux Sourds». Le spécialiste en pédopsychiatrie infantile de l'hôpital Sainte-Justine et de Rivière-des-Prairies, le docteur André Massé, ainsi que quelques infirmières étaient invités à prêter l'oreille à la problématique de l'inaccessibilité des personnes

sourdes et malentendantes aux services de santé tels qu'en cliniques médicales privées, au CLSC, dans les hôpitaux, etc.

Au cours de la rencontre, quelques recommandations ont été mises de l'avant: souligner l'importance de l'autonomie des Sourds et de leurs décisions dans le domaine de la santé, décisions qui éliminent les intermédiaires qui pourraient être tentés de faire le travail sans toutefois être sensibilisés à la réalité des Sourds. Il a été recommandé de sensibiliser et d'informer le personnel médical, de demander la présence d'interprètes en situation d'urgence, de prévoir l'installation d'écrans visuels dans les salles d'attente et les salles d'urgence, écrans où apparaîtrait le nom ou le numéro du patient.

Le 22 mars dernier, une soirée-conférence sur les CLSC avait lieu. Mme Nicole Parisé, infirmière diplômée de la faculté de Nursing de l'université McGill et chercheuse au projet santé des Sourds du CCSMM et Mme Françoise Léonard, travailleuse sociale entendante étaient présentes. Avec le virage ambulatoire et la réforme de la Loi 120, les CLSC jouent désormais un rôle majeur dans la communauté sourde en offrant des services adaptés tels que Info-Santé, accessible par ATS. Malheureusement, ces services ne sont disponibles que dans quelques CLSC. C'est pourquoi, nous devons faire pression auprès de la Fédération des CLSC afin qu'elle rende ses services abordables et accessibles à la clientèle sourde de toutes les régions et ce, le plus vite possible.

Le CQDA offre son entière collaboration au projet de santé du CCSMM et est prêt à travailler à l'élaboration de dossiers conjoints afin que les Sourds puissent jouir de la qualité de service à laquelle ils ont droit. ■

Les informations de la FMS

Nouveau symbole d'accès pour les Sourds

La Fédération mondiale des Sourds (FMS) a lancé un concours pour la conception d'un nouveau symbole universel d'accès pour les Sourds. Il pourra remplacer l'actuel symbole à l'oreille barrée. Les associations de Sourds pourraient l'utiliser de nombreuses façons, par exemple, pour indiquer un environnement sans barrière pour les Sourds.

Pour plus de renseignements et pour les instructions de participation, contactez le secrétariat général de la FMS, P.O. Box 65 FIN-00401, Helsinki, Finlande.

13^e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds

Le conseil d'administration a approuvé la date du prochain congrès mondial qui aura lieu du 21 juillet au 1^{er} août 1999 à Brisbane en Australie. Le 2^e Camp international des jeunes Sourds sera organisé avant ce congrès.

Source: Info-Sourds Journal, no 50, avril-mai-juin 1996
Journal de la Fédération francophone des Sourds de Belgique ■

Savez-vous que...

Le programme des bénévoles est un programme conjoint du ministère du Revenu du Québec et de Revenu Canada. Il fait appel à des centaines de personnes recrutées au sein d'associations ou de groupes communautaires. Ces personnes offrent gratuitement leur aide à des contribuables qui éprouvent de la difficulté à remplir leur déclaration et qui n'ont pas les moyens d'avoir recours à des professionnels. Ces contribuables peuvent être des salariés, des prestataires de la sécurité du revenu, des personnes âgées, des personnes handicapées ou des immigrants.

Si vous avez de la difficulté à lire et à comprendre le français ou la comptabilité, n'hésitez pas à bénéficier de l'aide fiscale offerte gratuitement dans le cadre du programme des bénévoles. Il vous suffit de composer le numéro ATS suivant: à Montréal, 873-4455, à l'extérieur de Montréal, le numéro sans frais 1-800-361-3795 et un bénévole se chargera de vous aider. ■



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR



manoir
cartierville

Centre de jour Roland-Major (C.J.R.M.)

Dans le cadre de la semaine de l'Action-Bénévole, tenue du 22 au 27 avril 1996, les usagers, les intervenants et les dirigeants du C.J.R.M. du Manoir Cartierville remercièrent l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent auprès des personnes âgées sourdes. Les bénévoles agissent souvent dans l'anonymat, présentent une immense grandeur d'âme et donnent de leur temps avec spontanéité. Par leur implication, elles collaborent à la réalisation du mandat du C.J.R.M. et nous étions heureux de leur rendre hommage le 23 avril dernier lors d'un dîner animé.

Fait à noter, M. Ronald Bergeron et Mme Colombe Fredette étaient en nomination au titre de bénévole de l'année dans la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques.

Nous vous présentons ici sept bénévoles en action, grâce à une photo, ainsi qu'une brève description de leurs responsabilités. Puisse les bénévoles persévérer dans leur implication si précieuse à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées sourdes de la région de Montréal.



Hommage à Madame Monique Gordon pour sa créativité qu'elle sait si bien partager avec les usagers lors de l'activité manuelle et pour sa disponibilité et sa jovialité dont chacun bénéficie.



Hommage à Monsieur Ronald Bergeron pour la qualité de son travail à la photocopie et à l'assemblage du journal mensuel *Le Sourd-Rire* et pour son dynamisme à l'animation des bingos et autres jeux de société.

Manoir Cartierville

À sa réunion du 19 mars dernier, le conseil d'administration du Manoir Cartierville a autorisé la prolongation d'une année du congé sans solde de M. Gilbert Gagnon. Congé qui se terminera donc le 30 juin 1997 et qui permettra à M. Gagnon de poursuivre son intérim à la direction générale de l'hôpital Saint-Charles-Borromée. Nous lui souhaitons bonne chance.

Conséquemment, M. François Lamarre assumera pour sa part l'intérim à la direction générale du Manoir Cartierville au cours de cette même période. Bravo François!

Veuillez prendre note qu'un système de boîte vocale est maintenant en fonction au Manoir Cartierville. Pour les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) et qui désirent téléphoner au manoir, veuillez composer le (514) 337-7306.



Hommage à Madame Simone Lachance pour son fidèle support au *Regroupement des usagers du C.J.R.M.*, à titre de présidente. Pour son dévouement à l'activité manuelle et pour son souci constant des plus démunis de la communauté sourde âgée.



Hommage à Madame Colombe Fredette pour son intérêt à l'ensemble des activités et de la vie communautaire du C.J.R.M., pour son dévouement à l'égard des usagers les plus démunis et pour la collecte d'argent et la vente de billets lors d'activités spéciales.

Annonce

Une invitation est lancée à ceux qui désirent participer à la présente chronique en remplacement du regretté Fernand Paquet. Je souhaite un(e) collaborateur(trice) branché(e) sur la communauté sourde âgée, c'est-à-dire, un coauteur qui connaît bien ce qui se vit, ce qui se fait et ce qui se passe chez les personnes âgées sourdes. Communiquez avec moi, Jacinthe Auger, au (514) 842-5816 (voix et ATS).



Hommage à Madame Jeanne d'Arc Noël pour son talent de pâtissière, le bon goût de ses petits gâteaux d'anniversaire, l'ingéniosité de leurs décorations et aussi pour sa promptitude à répondre aux requêtes inattendues.



Hommage à Madame Louise Lyng pour la qualité de traduction anglaise du journal *Le Sourd-Rire* et pour l'accessibilité de ses ressources en secrétariat et en informatique concernant la production anglaise de ce journal.



Hommage à Madame Irène Rhodes pour son sens de l'ordre et de la propreté... partout, partout dans les locaux du C.J.R.M. et pour ses soins méticuleux aux plantes assoiffées...

L'Association des Sourds du Canada, en bref . . .

Assemblée du conseil d'administration de la Fédération mondiale des Sourds

Le conseil d'administration de la *Fédération mondiale des Sourds* (FMS) a tenu une assemblée à Genève en Suisse en janvier 1996.

C'était la première assemblée du nouveau conseil d'administration qui avait été élu lors du *Congrès mondial des Sourds* à Vienne l'été dernier. Lors de cette élection, Len Mitchell devint le premier Canadien à s'être joint au conseil d'administration de la FMS.

Jim Roots, directeur général de l'*Association des Sourds du Canada* assistait aussi à l'assemblée à Genève. Les associations nationales des Sourds du Canada, du Mexique et des États-Unis s'étaient mis d'accord pour travailler ensemble à l'établissement d'un secrétariat régional pour l'Amérique du Nord, et Jim fut choisi pour en être l'agent de liaison.

Ce qui suit est un récit de Jim. Toutes les opinions exprimées sont les siennes et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ASC ou de la FMS.

Genève: Wow!, c'est cher!

Genève est l'une des villes les plus chères du monde. Un verre de jus coûte environ 9 \$ en devises canadiennes. Une pizza personnelle chez *Pizza Hut* coûte environ 16 \$. Une demi-tasse de café, 3 \$ et sans seconde tasse gratuite!

Même si la Suisse est l'un des plus beaux pays du monde, Genève n'est pas une ville très attirante. J'ai trouvé l'architecture monotone et c'est aussi très sale à cause de la pollution.

La FMS obtient une nouvelle maison

Depuis 1988, la *Fédération mondiale des Sourds* opérait depuis des bureaux situés à Helsinki en Finlande. Les coûts administratifs des bureaux était couverts en grande partie par des fonds provenant de l'*Association finlandaise des machines à sous* et de l'*Association nordique des Sourds*.

L'*Association finlandaise des machines à sous* était d'avis que le temps était venu d'accorder leur appui à un autre groupe de personnes handicapées. Il en résulta que la FMS passa l'an dernier à rechercher un nouveau lieu de résidence.

Le *Fond international des handicaps* voulait établir un *Centre international des handicaps* en Europe et invita la FMS à être le premier groupe à y déménager. Le FIH couvrirait tous les coûts de base: le loyer, les rénovations, l'achat d'équipement tel que le télécopieur, etc.

Ce nouveau *Centre international des handicaps* est situé à un petit endroit nommé Ferney Voltaire, du côté français de la frontière franco-suisse. Genève est du côté suisse. Les deux villes sont presque considérées comme une seule ville, comme c'est le cas d'Ottawa-Hull.

Ce fut une belle surprise de découvrir que l'édifice qui deviendra le *Centre international des handicaps* était antérieurement occupé par la très canadienne compagnie Northern Telecom!

La FMS déménagera ses bureaux au nouveau centre quelque part tôt en 1997.

Panel d'experts

Nous étions fiers d'apprendre que le Canada a réussi à faire nommer onze personnes au titre d'expert international de la FMS sur des sujets variés tels que l'éducation, les implants cochléaires et le leadership. Seule la Finlande a réussi à en faire nommer un plus grand nombre, soit quatorze.

Rapport de la présidente

Plusieurs rapports furent présentés par les directeurs de la FMS ainsi que par les directeurs régionaux. L'un des plus intéressants fut le rapport de la présidente, Liisa Kauppinen, qui parla de sa visite à la *Fédération arabe des organisations des Sourds*.

La fédération arabe compte vingt-trois organisations membres, mais la plupart d'entre elles sont dirigées par des personnes entendantes. Il y a une forte culture d'aide aux personnes sourdes

dans les pays arabes et c'est pourquoi la plupart des clubs sont contrôlés par les entendants.

En Jordanie, ce sont les membres de la famille royale qui sont propriétaires des clubs pour les Sourds; les clubs sont nommés en l'honneur du prince ou de la princesse qui les établit. Exemple: le club pour les Sourds *Prince Ali Bin Al-Hussein*.

Dans certains pays arabes, seuls les hommes sont autorisés à étudier des sujets «d'éducation supérieure» tels que l'histoire et l'algèbre; les femmes ne sont autorisées à apprendre que les sujets vocationnels tels que la couture. Ironiquement, cela signifie que les hommes sourds quittent l'école sans avoir la moindre chance d'obtenir un emploi parce qu'ils ne possèdent que des notions académiques et qu'ils ne peuvent accéder à l'université tandis que les femmes sourdes obtiennent du travail parce qu'elles ont reçu une formation vocationnelle et acquis des habiletés de travail.

Conclusion

Participer à l'assemblée du conseil d'administration de la FMS fut une expérience qui m'a réellement ouvert les yeux. C'était un peu embarrassant de constater la somme de travail que les associations des Sourds des autres pays investissent pour aider les personnes sourdes de l'Afrique, de l'Asie, du Pacifique et de l'Amérique du Sud alors que le Canada ne participe pas à ces efforts.

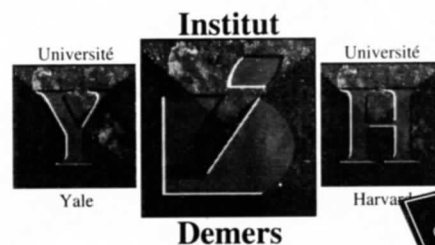
L'*Association des Sourds du Canada* travaillera à la conception de son propre programme pour aider les personnes d'autres pays tels que le Mexique et le Swaziland. Il est temps pour le Canada d'acquiescer de la maturité et de prendre quelques responsabilités internationales.

Nous encourageons les lecteurs à se joindre à l'ASC afin de travailler pour la communauté sourde internationale. Vous pouvez nous aider en commençant par acheter le document vidéo de la FMS intitulé *With Knowledge, Will and Emotion Towards Human Rights (Avec connaissance, volonté et émotion envers les droits de la personne)*. Ce document vidéo explique comment travaille la FMS et ce qu'est la vie des Sourds des autres pays. Il est disponible au bureau de l'ASC et coûte 50 \$ plus 5 \$ pour les frais d'envoi. Tous les profits de la vente du document vidéo iront au programme de développement international de l'ASC qui vise à aider les personnes sourdes des pays pauvres. ■

Apprenez les secrets de la RÉUSSITE !

Le premier secret :

“Être au bon endroit au bon moment”



Inscrivez-vous dès maintenant !

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des emplois d'avenir. Chez nous, vous bénéficierez d'une formation collégiale supérieure basée sur la réussite, l'expérience, le savoir et la compétence d'une équipe de professionnels aux qualifications universitaires.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise
- Possibilité de prolongation de vos prestations d'assurance-chômage
- Bourses et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Cours disponibles en français et en anglais

646-4336 ATS
99, Place Charles-Lemoyne
Bureau 100, Longueuil

Institut Demers

383-4336 ATS
10800, rue Lajeunesse
Montréal
Henri-Bourassa

Des nouvelles du SIVET



Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

Comme c'est plaisant d'avoir à donner de bonnes nouvelles! En cette période de coupures, trop souvent faites dans les services sociaux et de santé, l'on peut vous dire que le gouvernement a tenu parole et procédé formellement au transfert des fonds de l'OPHQ pour les services d'interprétation vers les Régies régionales. À partir de maintenant, ce sont donc les Régies qui ont la responsabilité d'assurer le maintien

des services d'interprétation sur leur territoire. De plus, le gouvernement a prévu des sommes additionnelles pour assurer la présence des services d'interprétation dans les territoires administratifs où il n'y a encore rien de prévu. Donc, d'ici peu, il devrait y avoir des services d'interprétation offerts partout. Dites-le à vos amis qui habitent au loin puisqu'il sera certainement difficile de leur faire connaître cette possibilité. Nous vous tiendrons informés des développements dès qu'ils nous seront connus.

L'on se souvient que nous craignons que la responsabilité du maintien et du développement des services d'interprétation dans l'ensemble des secteurs d'activités ne tombe entre deux chaises et que seul le secteur du réseau de la santé et des services sociaux ne soit maintenu. Il semble clair que le ministre a compris la nécessité à tout le moins de maintenir tous les services d'interprétation actuellement disponibles.

Les montants restent à peu près les mêmes, mais leur administration en sera facilitée et le SIVET pourra assouplir quelque peu sa façon de faire. L'on se rappelle que les clients se plaignaient d'avoir à inscrire en long et en large leur adresse à chaque fois qu'ils recevaient un service d'interprétation. L'on peut maintenant se contenter du numéro d'assurance-maladie. Cependant, l'interprète vous demandera probablement si vous êtes déménagé depuis le dernier service ou si vous avez changé de numéro de téléphone. Si oui, elle inscrira les changements. Concernant les nouvelles inscriptions, il faudra avoir une recommandation d'un établissement de santé attestant le besoin de la personne pour des services d'interprétation. Nous vous reparlerons de ces modalités dans une prochaine chronique.

Pour plus de clarté, nous vous résumons ici les organismes de services d'interprétation avec les territoires dont ils sont responsables.

SRIQ Québec, Chaudière-Appalaches, Mauricie-Bois-Francs
SIPSE Estrie
SRIVO Outaouais
SRIL Lanaudière
SIVET Montréal, Laval, Montérégie, Laurentides ■

MICHEL GRENIER

ROSAIRE GRENIER

 (514) 477-1362 voix

(514) 477-0380 ATS

Armoires de
Cuisine R.M.

1363, WEST MASCOUCHE, QUÉBEC J7L 2N4

détail du montant à payer
mensualité de base

Montant à payer

79,00

Échéance
Le 15 mai 1995

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.

 **Hydro
Québec**

Les années 1863-1

- Deux volets d'enseignement étaient
- Le volet intellectuel comprenait la r
- Le volet industriel incluait l'enseign

2. Il n'y a pas une infortune que la charité de Mgr Bourget n'ait songé à soulager et à secourir et il se préoccupait vivement de donner à cette fondation des bases solides. C'est pourquoi, en 1854, se rendant à Rome, il fit un détour par Lyon, France, et sollicita le Très Révérend Père Querbes, fondateur des Clercs de St-Viateur, afin d'obtenir les services d'un de ses religieux, sourd-muet très distingué par son intelligence, bien préparé pour cette oeuvre, comme élève du célèbre M. Forestier, sourd-muet lui aussi et directeur de l'Institution des sourds-muets de Lyon.

C'est ainsi que le Frère Young, après le règne de l'abbé Lagorce, prit la direction de l'Institution des sourds-muets de Montréal le 7 janvier 1856. Auparavant il avait été professeur à Nancy, France, pendant 6 ans avant de venir au Canada. Il est ensuite devenu Clerc de St-Viateur. Avec un dévouement admirable, il mit son vif talent au service de ses semblables auxquels il portait un grand intérêt et dont il pouvait mieux que tout autre apprécier l'infortune.

Source : Archives Clercs de St-Viateur



Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Durant la gestion du Frère Young on comprend aisément quel surcroît de travail il dut s'imposer pour être à la fois directeur de l'enseignement et professeur. L'institution était alors loin du centre-ville, les communications extrêmement difficiles et les ressources restreintes. Aussi était-ce à pied que le Frère Young, après ses classes, se rendait en ville pour veiller aux intérêts de ses pensionnaires et de l'oeuvre qui lui était confiée.

Il lui fallait de plus donner, tous les dimanches, trois instructions consécutives, la première aux sourds-muets de l'institution, la deuxième chez les sourdes-muettes, rue St-Denis, et la troisième dans la chapelle St-Joseph, rue de la Cathédrale. On peut comprendre les grandes fatigues qu'il eut à supporter et les sacrifices qu'il dut s'imposer pendant toute son administration. Cependant la mimique expressive qui le caractérisait, et avec laquelle il traduisait si bien ses pensées, portait à croire qu'il avait retrouvé toute son énergie.

Le règne du Père Alfred Bélanger

En 1863, le Père Alfred Bélanger fut appelé à succéder au Frère Young. Pendant les vingt années ou ce dévoué Père dirigea l'institution, il se rendit à deux reprises en Europe pour y étudier les méthodes suivies dans les établissements consacrés à l'enseignement aux sourds-muets. En 1870 d'abord, voyage dont il rapporta les princi-

pes qui lui permirent de commencer l'enseignement de l'articulation avec de très bons résultats. Ensuite, en 1880, pour assister au congrès de Milan et s'édifier sur les avantages de l'instruction des sourds-muets par la méthode orale pure.

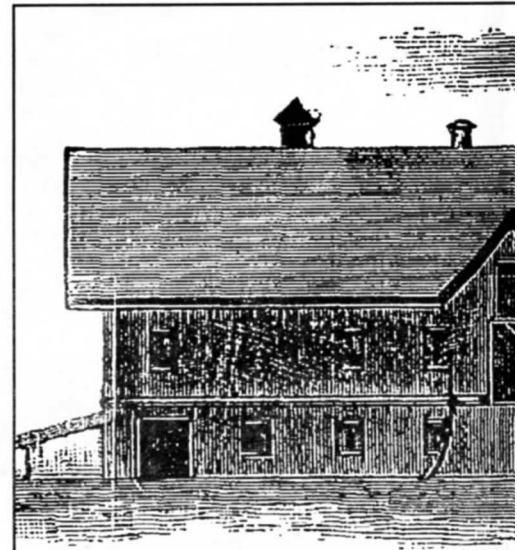
C'est aussi sous l'administration du Père Bélanger, en 1863, que furent inaugurés les premiers ateliers, au nombre de trois : l'imprimerie, la reliure et la cordonnerie. Plus tard, en 1878, l'institution eut l'honneur d'obtenir une médaille pour ses travaux à l'exposition universelle de Paris. Cette même année l'édifice de l'institution fut élevé d'un étage surmonté d'un toit français.

La construction des ateliers et l'apprentissage de la ferme

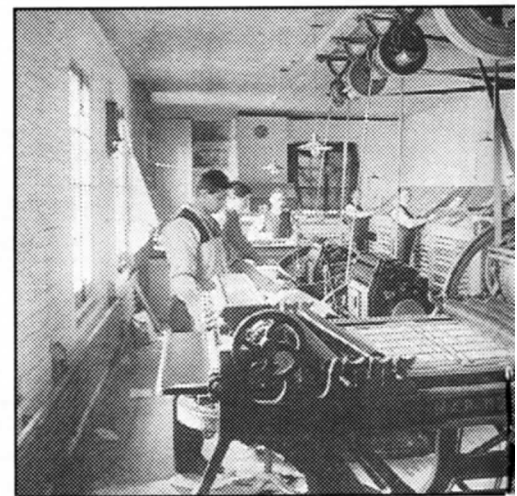
En 1881, le Père Bélanger, infatigable travailleur, construisait les nouveaux ateliers et, l'année suivante, le 8 mai 1882, aménageait une ferme à Terrebonne, don d'une généreuse bienfaitrice du nom de Mme Masson, sur un terrain de 130 arpents. L'histoire nous raconte que ce lieu éloigné avait été volontairement planifié par la direction de l'institution, dans le but de tenir les sourds-muets loin des tentations de la ville. Plus tard en 1887, l'espace venant à manquer, on déménagea la ferme à Outremont sur un terrain acheté par l'institution. Lorsqu'en 1883, le Père Bélanger quitta l'institution pour aller aux États-Unis se faire une santé et aider un confrère à New York, il laissa l'établissement en bonne voie de prospérité et l'enseignement en progression constante.

Cependant, en 1889, comble de malchance, un violent incendie détruisit les précieux ateliers. Pour ne pas interrompre l'enseignement industriel, considéré comme complément nécessaire à l'oeuvre, il a fallu reconstruire ces ateliers au prix d'énormes sacrifices, n'ayant reçu pour tout secours qu'une assurance de 2 000 \$ et une allocation supplémentaire de 3 000 \$ du gouvernement. Les pertes sèches totalisaient au bas mot, plus de 30 000 \$, somme faramineuse pour l'époque, ce qui retarda de beaucoup la reconstruction.

Même en exil forcé, le Père Bélanger ne renonça pas à l'oeuvre des sourds-muets auxquels il a consacré sa vie. En effet, aussitôt sa santé refaite, il revint en 1895 reprendre son poste de directeur de l'institution. Dans l'intervalle, il avait été remplacé par le Père A.-M. Boucher et par le Père J.-B. Manseau.



Grange-étable de la ferme des sourds-muets érigée sur un terrain de 130 arpents.



Ces photos datent de 1892 et représentent l'enseignement industriel qui était à leur début avec le système élect

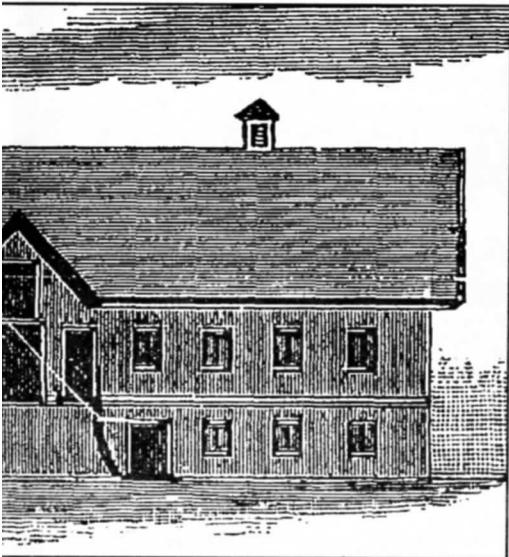
Deux volets d'enseignement : l'intellectuel et l'industriel

Avec le retour du Père Bélanger en 1895, 29 religieux étaient consacrés à la formation et à l'instruction des 115 élèves sourds-muets que comptait l'établissement, et l'enseignement comportait deux volets : l'intellectuel et l'industriel.

L'enseignement intellectuel comprenait la méthode orale et la méthode dactylographique,

1895 : une époque glorieuse

*est en vigueur : l'intellectuel et l'industriel
la méthode d'enseignement orale et la méthode dactylographique
l'apprentissage des métiers dont, principalement, celui de la ferme*



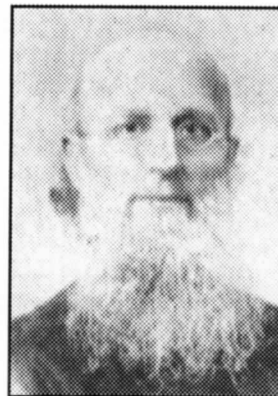
École de Terrebonne, inaugurée le 8 mai 1882, et



Gravures représentant les élèves au travail et quelques-uns des chevaux de ferme sur les terres de la nouvelle école des sourds-muets, déménagée à Outremont le 22 avril 1887.



l'école d'imprimerie, à gauche, et celle de reliure, à droite. Électrifiées en 1889, les ateliers étaient alimentés par l'énergie électrique et on activait les machines à l'aide de moulinets fixés au plafond.



Le Frère Jean-Marie Young, c.s.v., sourd-muet, deuxième directeur de l'Institution (1856-1863)



Le Père Alfred Bélanger, c.s.v., troisième directeur de l'Institution (1863-1883)

par lesquelles on donnait au sourd-muet, après la science de la religion et la formation aux vertus chrétiennes, une instruction primaire dans les langues française et anglaise.

L'enseignement industriel embrassait différents arts et métiers, comme la couture, l'imprimerie, la reliure, la menuiserie, la sellerie, etc. A cela s'ajoutait l'enseignement de l'agriculture, particulièrement de la culture maraîchère, dans une ferme à Outremont.

Aussi chaque dimanche un office religieux leur était consacré à la chapelle de l'institution. C'est également vers cette époque que s'amorçait le premier rassemblement de sourds-muets à Montréal, qui allait devenir, quelques années plus tard, en 1901, le Cercle Saint-François-de-Sales, aujourd'hui Centre des Loisirs des Sourds de Montréal.

Dans le prochain numéro, je vous parlerai de la fondation de ce centre de loisirs. □



AIMCROIT

Sonia BOULANGER
Conseillère
en main-d'oeuvre
PDA - AIM CROIT



EMPLOI - CONSEIL

Pourquoi travailler?

«Je veux un travail parce que j'ai besoin d'argent!»

«Il faut bien travailler pour vivre!»

«Donnez-moi une job, n'importe quoi mais payant!»

N'y a-t-il qu'une seule raison de travailler? Est-ce qu'il y a seulement l'argent qui compte? Qu'est-ce que ça donne de travailler?

Il est sûr qu'avoir de l'argent pour payer le loyer, la nourriture, les vêtements et les plaisirs, c'est important. Le travail permet d'autres choses aussi et c'est ce dont nous parlerons dans cet article.

L'histoire d'Annie, Léo et Gabrielle

Annie a trouvé un travail. C'était son rêve. «Enfin! je vais avoir un chèque de paie», dit-elle toute contente. Elle travaille depuis deux mois, mais s'ennuie énormément. Elle n'a plus le goût de travailler. Elle a un bon salaire, mais elle fait un travail répétitif qu'elle n'aime pas. «Je ne me sens pas appréciée à ma mesure. Je suis capable de faire plus. Je suis habile, vite et j'ai de l'imagination». Annie a changé d'emploi. Elle avait bien préparé la liste de ses besoins et elle est restée **réaliste**. Son salaire est un peu plus bas, mais elle est fière de ce qu'elle fait. Elle se sent importante. Son travail lui donne confiance en elle, lui donne de l'estime et elle se sent utile. Pour elle, c'est maintenant agréable de travailler.

Léo a gagné 50 000 \$ à la loterie. Il a arrêté de travailler. Il voyage un peu ou reste à la maison, mais les journées sont longues. Chaque matin, il se lève à des heures différentes. Léo trouve le temps long, il se sent seul, il n'a pas d'horaire organisé. Travailler lui permettrait de voir des gens, de se faire des amis, d'organiser sa journée, d'être utile, d'apprendre de nouvelles choses. C'était motivant pour Léo d'être occupé et entouré. C'est pourquoi Léo a pris une entente avec son patron et est retourné au travail à temps partiel.

Après plusieurs années d'attente, Carole a trouvé du travail. «Je suis maintenant autonome. Je peux payer moi-même mes dépenses. Je ne suis plus dépendante de mon mari et de ma mère. Je me chicane moins avec mes amis parce que je me sens égale à eux. Je suis fière de travailler. J'ai le sourire plus facile et je fais des projets d'avenir».

Il y a donc plusieurs bonnes raisons de travailler. Le travail est profitable tant pour l'argent que pour le bien-être personnel qu'il rapporte. Mais pour trouver du travail, il faut être prêt.

Prendre des cours, oui ou non?

Examinons les raisons que se donnent certaines personnes et qui les empêchent de trouver du travail:

- Il n'y a pas de place pour moi!
- Je n'ai pas d'expérience!
- Je n'ai pas de diplôme!
- J'ai de la misère à lire!
- Je ne suis pas compétent!

Il existe des moyens pour améliorer la situation de telles personnes: la formation. Les raisons de se former sont diverses: pour se perfectionner, pour acquérir des connaissances, pour obtenir un diplôme, un certificat ou une attestation, etc.

Comme pour toute action menant à l'emploi, pour suivre une formation, *il faut se préparer à l'avance*. Ceci signifie avoir pris le temps de réfléchir, être allé chercher de l'information pour mieux connaître les possibilités, avoir consulté des conseillers en emploi ou en orientation si besoin, avoir prévu les aides techniques nécessaires et les moyens de les obtenir.

Il est possible pour n'importe qui de retourner aux études, peu importe son âge et son niveau de scolarité. Mais le retour à l'école n'est pas une mesure de dernier recours. L'on ne retourne pas à l'école seulement parce qu'on est mal pris ou que l'on sera bientôt sans revenu!

Si vous recevez des prestations d'assurance chômage ou d'aide sociale, certains programmes gouvernementaux vous sont réservés. Dans certains cas, les prestations peuvent être prolongées et des sommes accordées pour payer les frais de garderie. Il est toutefois préférable d'évaluer, dès le début de la réception de prestations, la possibilité de retourner à l'école.

En plus des prestations, il faut aussi examiner votre niveau de scolarité actuel, le type de cours que vous souhaitez suivre: secondaire, collégial, universitaire, cours de métier. Votre capacité d'étudier et votre motivation sont aussi très importantes.

Une fois la décision prise de retourner à l'école et que le cours est choisi, certaines démarches prennent parfois un peu plus de temps: demande d'interprète et son financement, les cours préalables à suivre ou le respect de la date limite d'inscription.

Obtenir un diplôme ou recevoir une formation reconnue qui mène à un travail réaliste vous donne plus de chances de dénicher un emploi à votre mesure.

Le travail, ça rapporte! ... et se préparer en conséquence est tout aussi profitable. Bon travail, bonnes études! ■



*Fondation
de la Surdit 
de Montr al*

Affili e   l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas   la Fondation de la Surdit  de Montr al?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du d c s d'un  tre cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons  :

FONDATION DE LA SURDIT  DE MONTR AL
3600, rue Berri, Montr al, Qc H2L 4G9
T l phone: (514) 284-2581 (Voix et ATS)
T l copieur: (514) 284-0699



Dixième anniversaire de la COPHAN

Par **Léon BOSSÉ**, collaboration spéciale



COPHAN *****

Le samedi 28 octobre dernier à l'Hôtel Sheraton de Laval, la Confédération des organismes de personnes handicapées (COPHAN) soulignait son dixième anniversaire sous le thème de «La COPHAN se réalise pour et par ses bénévoles».

Quelque 150 personnes sont venues partager leur conviction aux actions de la COPHAN en participant à une soirée gala qui réunissait les artisans de la première heure, les personnes impliquées au sein du milieu associatif et de nombreux partenaires. À cette occasion, la COPHAN a honoré douze personnes qui se sont particulièrement distinguées par leur contribution significative au sein de la COPHAN.

Il est bon de se rappeler que le CQDA a participé pleinement aux grands événements qui ont précédé la fondation de la COPHAN et est membre régulier de l'organisme depuis ses débuts. Raymond Dewar, Pierre-Noël Léger, Bertrand Dion, Arthur Leblanc, Léon Bossé, Richard McNicoll, Jean-Guy Beaulieu et Yvon Mantha ont tour à tour été les porte-parole et les représentants du CQDA. Avec les autres bénévoles de la COPHAN, ils ont investi et continuent d'investir de leur temps, de leur compétence et de leur expertise afin d'offrir un meilleur avenir à toutes les personnes handicapées ainsi que leur famille.

La COPHAN et les associations provinciales = ACTION et PARTICIPATION

La COPHAN regroupe actuellement quarante et un organismes provinciaux qui font la promotion des droits des personnes handicapées et qui défendent leurs intérêts. Les principaux mandats de la COPHAN s'orientent vers des actions de consultation, de concertation et de représentation entourant les principales législations provinciales et fédérales en matière de règlements, de politiques et de programmes qui s'adressent aux personnes handicapées.



Voici, à ce jour, des dates déterminantes pour les personnes handicapées:

- 1978 Adoption de la Loi 9, *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*
- 1981 Année internationale des personnes handicapées et Conférence socio-économique
- 1983 à 1992 Décennie des personnes handicapées
- 1985 Conférence *A part...égale* et fondation de la COPHAN
- 1986 Mobilisation provinciale au sujet de l'aide matérielle
- 1987 Colloque sur la vie associative
- 1988 Commission parlementaire sur l'éducation et la sécurité du revenu
- 1989 Colloque sur l'emploi intitulé *Gérer la différence*
- 1991 Adoption de la Loi 120 - Réforme des services de la santé et des services sociaux
- 1992 États généraux de la COPHAN et Sommet de la justice
- 1993 Congrès d'orientation de la COPHAN et Forum de l'OPHQ intitulé *Agir maintenant*
- 1994 Concertation du milieu associatif autour de la réforme du système de sécurité sociale canadien
- 1995 Modification du crédit d'impôt. Réforme de l'aide juridique et Forum sur l'emploi. ■

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Bernard Latour, *président*
 Jacques St-Hilaire, *vice-président*
 Ginette Latour, *trésorière*

Alain Mercier, *secrétaire*
 Daniel Filion, *organisateur*

24 mai 1997 — 45^e anniversaire de fondation



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4



Santé-Sourds
naturelle
du Québec

SANTÉ NATURELLE

Marie-Hélène BOULANGER
Naturopathe



Dans l'ordre habituel: Lucienne Brisebois, Lise Joly, Marie-Hélène Boulangier, Mariette Raymond, Corinne Leboeuf. En haut, dans le même ordre: Réjeanne Ouellet, Louise Babin, Thérèse Moreau, Estelle Gravelle, Lise Cardin, Johanne Courtemanche, Micheline Blais et Manon Larochelle. Daniel Trottier est absent de la photo puisque c'est lui qui nous photographiait. Pauvre Daniel !

Cours de cuisine végétarienne - automne 1995

Les personnes sourdes qui ont assisté aux quinze cours de cuisine végétarienne de l'automne dernier ont appris à mieux connaître les aliments tels que les fruits, les légumes, les céréales, les légumineuses, les produits laitiers, les oeufs, les huiles, l'importance des vitamines et des minéraux, l'usage des tisanes, des jus et des aliments guérisseurs et ont fait connaissance avec des aliments peu connus.

Suite à leur expérience culinaire, certaines personnes ont tenu à vous faire part de leurs commentaires.

Réjeanne Ouellet: «*Depuis le temps que j'entendais parler des cours de Marie-Hélène, je m'y suis inscrite. C'est fort intéressant et ça en vaut la peine.*»

Corinne Leboeuf: «*Je me suis réinscrite à un deuxième cours parce que c'est intéressant de réapprendre et parce qu'il y a beaucoup à apprendre.*»

Micheline Blais: «*J'aime ces cours. Ils sont très intéressants. Ce qu'on y apprend est important pour la santé. Ma santé s'est améliorée grâce aux informations que j'ai eues dans le cours.*»

Estelle Gravelle: «*C'est le fun ! C'est le fun à apprendre. Mais il faut encore réviser, ouf !*»

Lucienne Brisebois: «*Incroyable ! Il y a beaucoup de choses à connaître et à savoir sur l'alimentation.*»

Johanne Courtemanche: «*J'aime beaucoup ce cours. Je veux prendre celui du niveau II. Avant je mangeais mal et avec ces cours, j'ai appris à mieux manger et à soigner ma santé.*»

Mariette Raymond: «*Les cours de cuisine végétarienne que j'ai suivis m'ont été profitables. Si j'étais plus jeune, c'est toute ma famille qui aurait profité d'une alimentation plus saine et par ce fait même, qui aurait acquis une meilleure santé. Tout en étant avantageux pour le corps, la cuisine végétarienne est aussi profitable pour le porte-monnaie, ce qui va bien avec les salaires actuels qui sont un peu bas. Être végétarien sert aussi à équilibrer son budget. J'encourage tous les jeunes à s'inscrire aux cours afin de prévenir la maladie et de jouir longtemps d'une bonne santé.*»

Mmes Moreau et Larochelle n'ont pu être rejointes pour leurs commentaires. Quant à Louise Babin, elle souhaitait écrire quelque chose de plus long qui relaterait son expérience dans le cours. Le voici:

«*Voici mes commentaires concernant mon expérience lors des cours de cuisine végétarienne. Tous les élèves ont apprécié le cours et l'atmosphère qui régnait dans le groupe. Nous étions une bonne équipe et nous nous entendions très bien. Nous avons pu poser toutes les questions que nous avions en tête et nous avons reçu des réponses très satisfaisantes.*»



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulangier
Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

65 Castelnau Ouest, bur. 358
Montréal, Québec H2R 2W3
(514) 278-3826 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 628-0935 URGENCE

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants

Ensemble, on a compris qu'il nous fallait faire du changement, apprendre à connaître les composantes des aliments que nous achetons, les différentes sortes d'ingrédients et de pratiquer à élaborer de nouveau repas. Cela vaut la peine de connaître les ingrédients qui sont bons pour nous et ceux qui ne le sont pas, puis de bien lire les étiquettes lorsque l'on arpente les allées de l'épicerie. Il reste toujours beaucoup à apprendre. Cela vaut aussi la peine de comparer ce qui est offert à l'épicerie et au magasin d'aliments naturels. Par contre, les aliments naturels sont plus chers en général parce que leur production est biologique, c'est-à-dire qu'ils sont produits sans pesticide, produit chimique ni traitement chimique.

J'avoue que personnellement, je mange de moins en moins de viande et que je ne regrette pas de la remplacer par le tofu. Par exemple, je consomme des hot-dogs au tofu, des hamburgers au tofu, etc. Lorsque je cuisine, je regarde, je recherche, j'étudie, je prends des notes, je fais puis je goûte. J'achète aussi des livres de recettes naturelles. Tout est si nouveau. C'est devenu pour moi un passe-temps amusant.

Je me fais un devoir de faire mes achats, une fois par semaine, dans une épicerie d'aliments naturels et d'en apprendre davantage sur ce qu'est l'alimentation naturelle. Ma famille s'habitue peu à peu au changement et chacun me dit quelle recette il aime. Chaque fois, j'essaie de m'améliorer et de préparer de nouveaux mets.

Saviez-vous que les légumineuses remplacent la viande ? Hé oui ! et elles sont quatre fois moins chères que la viande. C'est surprenant mais vrai. Les fèves germées sont meilleures que les pommes de terre ou le riz. Si les tomates fraîches sont trop chères, vous pouvez utiliser des tomates en conserve sans leur jus. Ce sera aussi bon. Les graines, les noix, les céréales, les légumineuses, les huiles végétales offrent aussi de grandes surprises tout comme les protéines et le cholestérol.

Il s'agit de se servir de son imagination en tenant compte de son budget et de la saison. Mieux se nourrir prévient les visites chez le médecin tout comme un nouveau virage vers la médecine douce le fait. Grâce à nos nouvelles connaissances, l'on pourra se soigner par nous-mêmes ou choisir d'aller voir un naturopathe. Avez-vous remarqué que la naturopathie devient de plus en plus populaire et qu'on l'on voit de plus en plus de naturopathes dans les médias ? De nos jours, les gens aiment mieux savoir ce qui est bon pour la santé et consommer des produits naturels sans produit chimique. Et comme dit l'adage: «Mieux vaut prévenir que guérir.»

La naturopathie

La naturopathie est une forme de médecine parallèle. Cette médecine stipule que la maladie est due à l'accumulation de déchets et de toxines dans le corps et que les symptômes que ressent le patient, sont de manifestations du corps cherchant à se débarrasser de ces substances.

Les naturopathes considèrent que l'on est en mesure de garder une bonne santé à condition d'éviter tous les aliments artificiels et d'adopter une bonne hygiène de vie (définition de l'Encyclopédie médicale de la famille).

(suite et fin)

C'est bien d'être au naturel. Pourquoi pas ? Il ne faut pas avoir peur de faire de nouvelles connaissances, de bonnes connaissances !

J'en profite ici pour remercier Marie-Hélène Boulanger qui est une bonne enseignante. Elle possède une bonne méthode d'enseignement. Elle nous a appris beaucoup de choses et a partagé avec nous ses connaissances. J'admire sa persévérance mais surtout sa patience et son dévouement. Sa deuxième maternité a exigé d'elle encore plus d'efforts et aussi le fait d'apporter la nourriture et le matériel nécessaires pour chaque cours à la cuisine du Centre de jour Roland-Major en compagnie de son conjoint Daniel Trottier. La préparation des cours, la correction des devoirs ont aussi pris beaucoup de son temps. Toujours fidèle à elle-même, elle s'est présentée aux quinze cours et nous a invités à visiter son magasin. Pour nous faire plaisir et nous permettre d'assister à la réunion sur le référendum, elle a annulé un cours. Et, à la fin, elle nous a tous accompagnés au restaurant Le Commensal pour une soirée d'adieu. Nous lui avons alors remis un petit cadeau pour son anniversaire. Elle était étonnée et émue.

Je suis bien heureuse d'avoir participé au cours sur la cuisine végétarienne car j'ai beaucoup appris et, soyez assuré, cela vaut le coup. Tout cela fut très enrichissant pour moi. Ma prochaine étape sera d'apprendre la santé au naturel par l'aromathérapie par exemple ou les produits de beauté. J'ai hâte d'en connaître davantage sur la médecine naturelle à l'aide d'une interprète ou d'une conseillère.

Ce cours sera un bon et doux souvenir dans ma mémoire et je suis convaincue que ce sera de même pour les autres élèves du groupe.» ■

Nomination de M. Gabriel Collard au poste de directeur général de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

Dans un communiqué de presse émis le 4 avril dernier, les membres du conseil d'administration de l'Institut Nazareth et Louis-Braille étaient heureux d'annoncer, qu'au terme du processus de sélection, ils venaient de procéder à l'embauche de M. Gabriel Collard au poste de directeur général de l'établissement.

M. Collard est détenteur d'une maîtrise en psycho-éducation de l'Université de Sherbrooke, de même qu'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université Laval. Il possède une vaste expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, notamment dans le réseau des centres de réadaptation. Directeur général de l'Hôtel-Dieu d'Alma au cours des six dernières années, M. Collard a été directeur général de l'Institut Raymond-Dewar de Montréal pendant huit ans, de même que conseiller aux centres de réadaptation en déficience physique de l'Association des centres d'accueil du Québec.

M. Collard était présent aux célébrations du dixième anniversaire du sommet québécois de la déficience auditive qui ont eu lieu le 24 février dernier.

Les membres du conseil d'administration du CQDA tiennent à féliciter M. Collard pour sa récente nomination, lui assurent tout leur soutien et lui expriment leurs meilleurs vœux de succès dans sa nouvelle fonction. ■



Liste des centres de distribution d'aides techniques et d'aides de suppléance à l'audition dans le cadre du programme de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ)

Institut Raymond-Dewar
3600, rue Berri
Rez-de-chaussée, Montréal
Responsable: Ginette Jacob
Tél.: (514) 284-2581 ATS/voix

Télécom A S inc.
5405, boul Thimens
Ville Saint-Laurent
Responsable: Carole Hammond
Tél.: (514) 332-0000 voix
(514) 332-6389 ATS
Télec.: (514) 745-9000

Clinique de prothèse auditive
Alyn Simard, audioprothésiste
5864, rue Sherbrooke Est
Montréal H1N 1B5
Responsable: Alyn Simard
Tél.: (514) 256-5757 ATS/voix
1-800-287-8110
Télec.: (514) 256-4004

Centre de réadaptation Estrie inc.
1930, rue King ouest
Sherbrooke, J1J 2E2
Responsable: Nicole Marchand
Tél.: (819) 346-8411 ATS/voix
Télec.: (819) 564-7670

CLSC Sainte-Adèle
1360, boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle
Tél.: (514) 229-6601 voix

Centre de réadaptation L'interaction
Hôpital Mont-Joli
800, ave Sanatorium
Mont-Joli G5H 3L6
Responsable: Dannie Richard
Tél.: (418) 775-6247 voix
(418) 775-3475 ATS
Télec.: (418) 775-6130 ■

Centre de réadaptation InterVal
4100, rue Labadie
Case postale 1960
Trois-Rivières
G9A 5M6
Service des commandes
Tél.: (819) 378-4083 voix
Télec. et ATS (819) 378-1354

COALITION CANADIENNE DES SOURDS



2^e Festival biennal canadien des Sourds

1996

Naviguez dans les vagues à Halifax - à la manière des Sourds!

Le comité organisateur du Festival canadien des Sourds 1996 vous donne rendez-vous du 10 au 14 juillet prochain à l'université Dalhousie à Halifax, Nouvelle-Écosse. Plusieurs activités s'y tiendront dont: des réceptions, des ateliers, des spectacles d'artistes sourds, ces célébrations diverses, un concours d'art et d'artisanat, des expositions et des ventes, des visites, des réunions, un banquet, des remises de prix et de la danse:

Venez voir la Nouvelle-Écosse, le terrain de jeu nautique du Canada et participez à la plus grande célébration jamais vue.

Pour de plus amples renseignements, contactez:

Festival canadien des Sourds 1996

1660, rue Hollis, suite 803, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1V7

Tél.: (902) 425-0119 ATS / (902) 425-0240 voix

Télec.: (902) 429-9312

Internet: mcdermijj@halifax.nsc.ns.ca ■

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 669-8097 (ATS) / Télécopieur: 687-2529

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-96



Présidente:
Vice-président:
Secrétaire:
Trésorier:
Directeur des membres:

Denise Martin
Alain Cadieux
Louise De Serres
Guy Mascolo
Guy Dubé

Directeur des loisirs:
Directeur de la L.S.Q.:
Directeur de promotion:
Directeur:
Denis Harrison
Johanne St-Gelais
Denis Henry
Sylvain Goyer

Don de la FRAT à la Villa Notre-Dame-de-Fatima de l'Île Perrot

Par **Guy LEBOEUF**

En 1995, la *FRAT*, compagnie d'assurance-vie pour les Sourds avait plus de cinquante ans. Cette même année, elle fut achetée par la *Croatie Fund Union*, une compagnie américaine de Pittsburg.

Au moment de la dissolution de la fraternité, la caisse contenait toujours des fonds. Lors d'une réunion spéciale de la fraternité, nous avons décidé de liquider ces fonds en effectuant deux dons à des camps: l'un de quatre mille dollars au camp Notre-Dame-de-Fatima et l'autre d'un montant analogue au camp du Centre Mackay. Nous espérons que ces sommes leur seront utiles. ■



La *Société Fraternelle Nationale des Sourds* (Montréal) a remis 4000 \$ au camp Notre-Dame-de-Fatima. Dans l'ordre habituel, nous voyons Guy Leboeuf, président, Corrine Leboeuf, Jean-Louis Leboeuf, Benoît Lorrain, responsable au camp, l'abbé Paul Leboeuf, Lysette Lamontagne, secrétaire et Claire Melançon, trésorière.

Pour tourner une page d'histoire

Par **Luc DROUIN**, collaboration spéciale

Dimanche le 24 mars avait lieu un dîner d'adieu à la Villa Notre-Dame-de-Fatima. Ce fut avec beaucoup d'émotions que les administrateurs, employés et bénévoles ont assisté à cette journée.

À leur arrivée, un punch était servi en guise de bienvenue. Les invités ont profité pour faire un dernier tour de l'endroit tout en regardant les quelques photos de la vie du camp prises de 1948 à aujourd'hui. Il va sans dire que plusieurs souvenirs et anecdotes ont été partagés...

Puis, ce furent les discours tous aussi émouvants les uns que les autres. L'auditoire attentionné oscillait entre la joie d'un renouveau pour le camp et la tristesse des adieux à Vaudreuil. La présence de soeur Rosanne Bérubé, co-fondatrice de Villa Notre-Dame a marqué cette journée mémorable et fut très appréciée des participants.

Ensuite, plusieurs centaines de personnes ont envahi le site où avait lieu une grande vente de liquidation. L'on estime à 8000 \$ les recettes de cette journée. Plusieurs articles ont été vendus, y compris des composantes du bâtiment telles que portes et fenêtres.

Évidemment, quelques souvenirs ont été déménagés sur le nouveau site de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Pour Villa Notre-Dame-de-Fatima, une page est tournée, pour le Centre Notre-Dame-de-Fatima, un monde nouveau reste à découvrir... ■

Le camp du Centre Notre-Dame-de-Fatima, un monde à découvrir... à l'Île Perrot

Après quarante-huit ans d'opération à Vaudreuil, les activités du Centre Notre-Dame-de-Fatima se dérouleront dorénavant à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Situé à un endroit stratégique de l'Île Perrot, le Centre comprend de nombreuses installations, notamment des salles, des locaux d'écologie et d'art, une infirmerie et une vaste cafétéria. En plus de ces installations intérieures, plusieurs plateaux extérieurs sont à la disposition des participants. On y trouve une piscine, une piste d'hébertisme, une mini-marina, des terrains de sport, un chapiteau et bien plus encore.

Les vacances d'été sont organisées pour offrir aux personnes sourdes des moments inoubliables. Chaque participant reçoit les services et l'attention nécessaires à son plein épanouissement.

Les séjours

Pour les 5-12 ans

- 1-24 juin au 5 juillet (11 jours)
- 2-8 juillet au 19 juillet (11 jours)
- 3-22 juillet au 2 août (11 jours)
- 4-19 août au 24 août (6 jours)

Ratio: un moniteur pour cinq enfants

Pour les 13-17 ans (Ados-Aventure)

- 1-24 juin au 5 juillet (11 jours)
- 2-8 juillet au 19 juillet (11 jours)
- 3-22 juillet au 2 août (11 jours)

Programme expédition: Ce programme est structuré de façon à offrir aux adolescents sourds un séjour axé sur l'aventure et les découvertes.

Programme régulier: Ce programme s'adresse aux adolescents sourds avec handicap(s) associé(s).

Pour les personnes âgées

- 17 juin au 22 juin (6 jours)

Pour les adultes

- 5 août au 16 août (11 jours) ■



Photos: CLUB LIONS





32^e Carnaval de Québec, les 2, 3 et 9, 10 février derniers

Par **Claude MOREAU**, secrétaire

Photographe: **Claire-Lyne POIRIER**

Soirée sexy, le 3 février 1996

Donald Murray, organisateur de cette fête a eu le plaisir d'accueillir trente-huit personnes. Durant la soirée, de nombreux invités ont participé aux différents jeux dont le gagnant se méritait 10 \$. Les heureux gagnants furent:

Jacqueline Veilleux et Maurice Groleau	Concours de bedaine
Diane Pitre et Jacques Riverin	Frapper un ballon sur le mur avec un bâton
Jacqueline Veilleux et Paul-Émile Breton	Concours de peinture du visage du Carnaval
Maude Lessard	Gagnant du tirage

Bingo «Poule aux oeuf d'or» du vendredi 9 février 1996

Micheline Fiset et Maude Lessard ont organisé un bingo spécial qui réunissait quarante-neuf personnes.

Soirée bavaroise du samedi 10 février 1996

La soirée fut un succès grâce à la présence de soixante-quatre personnes. Nicole Racine et Benoît Bouchard étaient les organisateurs du jeu de dessins bizarres de la Saint-Valentin. Gilbert Sirois et Chantal Blais se sont partagés le prix de 5 \$ ainsi que André Gosselin et Danielle Hébert.

Le premier prix de présence, d'une valeur de 25 \$, a été remporté par Johanne Drouin. Le second de 15 \$, par Michel Thibaudeau et le troisième de 10 \$, par Benoît Bouchard. Tous se sont bien amusés.

Festival western Lucky Luke du samedi 16 mars 1996

Le Festival western Lucky Luke, organisé par Manon Brière, Maude Lessard et Lisa Charpentier fut un vrai succès grâce à la présence de 123 personnes au Tournoi de grosses quilles des Sourds du Québec.

Les invités ont participé aux différents jeux organisés dont le lance-pion et le ligotage à la chaise. Les gagnants des prix de 10 \$ remis pour ces jeux sont Luc Therrien, Chantal Blais, Cyrille Maheux et Lisette Lachance.

Le plus beau costume de cowboy est allé à Daniel Gagnon qui s'est mérité 25 \$. Quant aux prix de présence, ils furent remportés par Luc Roy, ceinture de cuir western fabriquée par Donald Murray, Jacques Boudreault, 25 \$, Hélène Mills, 15 \$ et Marie-Hélène Resendès, 10 \$.

Vainquant son multi-handicap, Daniel Laflamme, un homme demi-sourd, muet et paralysé des deux bras, produit de belles peintures à l'aide de ses pieds. Généreusement, il en a offert une à l'Association des Sourds du Québec en guise de remerciement et d'appréciation pour la commandite que l'association lui a remis lors de son déménagement de local. L'assistance est restée bouche bée devant l'immense talent de cet artiste. En retour, l'association a remis une somme d'argent à Daniel, admirant son courage et son talent.

Cowboy pour les enfants, samedi le 9 mars 1996

Maude Lessard a organisé une soirée cowboy pour les enfants. Vingt-neuf personnes y ont participé dont neuf enfants.

Les gagnants des jeux furent: Jade Murray, Tommy Petit et Véronique Bilodeau qui ont ligoté le plus rapidement les adultes, Melissa Kelly qui a deviné la photo cachée derrière le déguisement de bandit, Véronique Bilodeau qui a su planter la queue de l'âne au bon endroit, Tommy Petit, Vanessa et Jade Murray pour les plus beaux costumes. Chaque concurrent a reçu un prix de 5 \$.

Quant aux tirages de 2 \$, les prix sont allés à Jade et Vanessa Murray et Tommy Petit. ■



Le conseil d'administration de la soirée carnaval était composé de Lucien Genest, Richard Daigneault, Claude Moreau, Nicole Racine et Roch Dauphinais.



Sonia D'astous et Daniel Laflamme lors du don de peinture à l'ASQ.



Le groupe d'enfants cowboy, en compagnie de l'organisatrice Maude Lessard que l'on voit en arrière-plan.



Concours de peinture du visage du carnaval. L'on voit ici Michel Thibaudeau et Sonia D'astous, Jacqueline Veilleux et Paul-Émile Breton.



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourd)

Un reportage photographique de **Guy FREDETTE**

Le 17 mars dernier avait lieu, au Centre 7400, une journée spaghetti organisée par le *Club Lions Montréal-Villeray (Sourd)* dans le but d'amasser de l'argent pour les oeuvres de charité du club. ■



Bernard Latour, président de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu, a remis un chèque de 150 \$ à Mme Réjeanne Livernois pour les oeuvres de charité du *Club Lions*.



Les membres bénévoles du club ont travaillé fort pour servir tous les convives qui ont apprécié tant leur travail que le délicieux spaghetti.



Dans l'ordre habituel: le gouverneur Jean-Guy Robert, le gouverneur sortant Yves Woodrough et Roland Aubry. L'on voit aussi Bernard Rivet qui reçoit un certificat pour son dévouement au sein du comité surdité ainsi que Maurice Livernois et le directeur international Nesim Levi.



Le président et le trésorier ont remis un chèque de 250 \$ à Martin Morrisset de Plein Geste.



L'on reconnaît, de gauche à droite, François Major, Camille Carrier, ancien professeur de l'école d'imprimerie, Roland Aubry, Gilles Léveillé et les deux interprètes Diane Laberge et Cécile Major. L'on remarque que François Major jette un coup d'oeil afin de savoir si c'est le bon photographe.



Les 19, 20 et 21 derniers a eu lieu un congrès à Sainte-Thérèse. L'on voit ici Maurice Livernois et son épouse Réjeanne, le vice-président Roland Aubry et le secrétaire Guy Fredette. En arrière-plan, l'on reconnaît Cécile Major, Bernard Rivet et Diane Laberge.

Association des Personnes avec Problèmes Auditifs des Laurentides, inc.

674, rue St-Georges, St-Jérôme (Québec) J7Z 5C3

Tél.: (514) 569-2654 VOIX ou AT5 (*laissez-nous un message sur le répondeur AT5*)

Fax: (514) 434-4758

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Président:

Vice-président et

directeur de comité:

Jean-Yves Vachon

Michel Gagnon

Directrice des membres:

Directeur des activités:

Fabienne Francisque

Gilles Savoie



Voyage de groupe à l'Université Gallaudet

Par Julie LAROCHE, collaboration spéciale

Depuis l'automne 1995, l'un des buts du comité des étudiants sourds du cégep du Vieux-Montréal était d'organiser un voyage de groupe à l'université Gallaudet. Le but de ce voyage était d'enrichir nos expériences, de connaître le monde des Sourds et de faire des échanges culturels. C'est Julie Laroche qui fut nommée responsable du projet, secondée par Benoît Landreville, président du comité et de ses coéquipiers Steve Casista et Véronique Leduc.

En demandant aux divers organismes du cégep de subventionner le projet - la *Fondation*, l'*Association générale des étudiants*, la *Vie étudiante* et le *Service d'aide à l'intégration des étudiants*, - les organisateurs ont reçu suffisamment d'argent pour leur permettre de faire un voyage de six jours.

C'est suite à beaucoup de préparation et de planification que le groupe de treize étudiants, dont deux du niveau universitaire, sont partis à la grande découverte de Gallaudet. Le groupe a donc passé une agréable fin de semaine de Pâques à Washington. Les étudiants ont visité plusieurs sites dont l'université Gallaudet, le centre-ville de Washington, la ville de Georgetown et le centre-ville d'Atlantic City. Mais ils ont plus particulièrement apprécié le «Rock Festival», une fête organisée par l'université Gallaudet qui a réuni toute la nuit 2000 Sourds dans le stationnement de l'université.

C'est finalement le lundi 8 avril au matin que le groupe est revenu épuisé, mais rempli de bonheur, de nouvelles expériences et d'agréables et inoubliables souvenirs. ■



Le groupe de voyageurs devant la Maison Blanche à Washington D.C.



Le groupe devant l'université Gallaudet. En haut, dans l'ordre habituel: Alice Dulude, Julie Laroche, Julie Raymond, Geneviève Alain, Chantal Giroux, Julie-Moon Tremblay, Chantale Bélisle, Nancy Landreville, Véronique Leduc. En bas: Alain Turpin, Jean-Michel Malary, Steve Casista, Benoît Landreville.

La composition du conseil d'administration du Club Abbé de l'Épée

Par Lucette DESROSIERS, secrétaire

Le 21 avril dernier, le *Club Abbé de l'Épée* procédait à l'élection de son nouveau conseil d'administration et ce, pour la trentième année consécutive. La composition du nouveau conseil ne surprendra personne puisqu'elle contient des noms connus depuis des lunes. Mais quelques jeunes visages se sont joints à l'équipe formée de:

Jacques Raymond,	<i>président</i>
Jean-Luc Leblanc,	<i>premier vice-président</i>
Huguette Schinck,	<i>deuxième vice-présidente</i>
Lucette Desrosiers,	<i>secrétaire</i>
Mariette Raymond,	<i>secrétaire correspondante</i>
Guylaine Boucher,	<i>trésorière</i>
Laurent Mignacco,	<i>trésorier adjoint</i>
Guy Leboeuf,	<i>directeur</i>
André Chevalier,	<i>directeur</i>
Réal Michaud,	<i>directeur</i>
Yvon Schinck,	<i>directeur.</i>

L'équipe nous a préparé une série d'activités qui sauront plaire à tous. Voici donc les activités pour la saison 1996-1997:

27 juillet 1996	Pique-nique - vélo au Parc des îles de Boucherville
17 août	Pique-nique à l'Île Perrot au camp Notre-Dame-de-Fatima avec le Club Lions
21 septembre	Randonnée en montagne - lieu à déterminer
26 octobre	Halloween - Salle Charles-Cusson de l'Institut Raymond-Dewar
9 novembre	Partie d'huîtres
7 décembre	Party de Noël
Janvier 1997	Ski de fond et raquette à l'Île Perrot
15 février	Saint-Valentin
Mars-avril	Cabane à sucre
Avril	Élections annuelles des membres du conseil d'administration

Bienvenue aux membres ainsi qu'aux amis et au plaisir de vous revoir à l'une ou l'autre de ces activités. ■

Les aides de suppléance à l'audition bientôt disponibles au CRE

Les personnes sourdes et malentendantes pourront bientôt recevoir et faire réparer leurs aides de suppléance à l'audition via le support du *Centre de réadaptation de l'Estrie (CRE)*. Ce type d'aides comprend les décodeurs pour la télévision, les téléscripteurs, les amplificateurs pour le téléphone, les systèmes d'amplification personnels, les systèmes de contrôle d'environnement, les réveille-matin adaptés, les systèmes infrarouges et MF, et les boucles magnétiques.

Les demandes de service doivent être faites au CRE, à l'attention de Mme Nicole Marchand au (819) 346-8411 ATS/voix. Les aides achetées ailleurs qu'au CRE pourront quand même y être réparées, si la personne répond aux critères de la RAMQ.

Au besoin, du support pour l'installation des aides et l'apprentissage de leur utilisation sera apportée à l'utilisateur.

Les demandes pourront être acheminées au CRE à compter du 3 juin 1996. ■



**CLINIQUE
DENTAIRE**

Rosa De Frutos Cadenas
CHIRURGIENS DENTISTES depuis 12 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1459 est, Bélanger, suite 8, Montréal, Qc
Tél.:721-2417 (ATS) ☎



Les p'tits moteurs

François MAJOR



■ Le camp Notre-Dame-de-Fatima, à Vaudreuil, s'est vidé aussi vite que le Forum. Les profits de la vente du mobilier étaient cependant un peu moins élevés car, il faut bien l'admettre, l'abbé Leboeuf ce n'est pas Maurice Richard. Mais les sourds ne sont pas contents. Il y avait plein d'entendants, habitués à ce genre de ventes, capables de se consulter, de discuter, d'argumenter, d'encherir et d'emporter les objets les plus intéressants. Dommage car c'est un beau morceau du patrimoine de la communauté sourde qui est parti aux mains des entendants. On aurait préféré une journée réservée aux sourds et le lendemain des ventes ouvertes pour tous. Ma femme a réussi à acheter deux stations du chemin de la croix qui ornait la petite chapelle. Deux minuscules crucifix en bois dont l'un représentait «La rencontre» et l'autre «La descente». Ça me fait penser quand nous étions jeunes, on se **rencontraient** le vendredi soir puis on **descendaient** à la brasserie Le Gobelet. Le lendemain on était crucifiés au lit mais on resuscitaient le dimanche... ou le lundi matin.

■ Écrire de l'humour porte parfois à controverse. Ainsi certaines personnes croient que je suis fâché contre Erick Morel parce qu'il a fait de l'oeil à ma femme. Voyons donc! Nous ne sommes plus au Moyen-Âge alors qu'un regard languissant sur la dulcinée convoitée conduisait à un duel à l'épée. D'autres personnes, comme certains interprètes, voudraient que je demande la permission à mes futures «victimes» avant d'écrire mes **P'tits moteurs**. Avec signature en 3 exemplaires et imprimatur⁽¹⁾ de l'évêché mes chers amis? Et les derniers, mais non les moins nombreux, me reprochent d'écrire «comme un entendant». Moi gros problème avoir. **Labrecque Gérard** dire jamais écrire L.S.Q. Quoi faire?

(¹) Autorisation d'imprimer (accordée par l'autorité ecclésiastique ou par l'Université à un ouvrage soumis à son approbation).

■ Dernièrement, en faisant le ménage dans mes vieilles pape-rasses, j'ai trouvé plein de documents, rapports, procès-verbaux, ayant appartenu à mon père. Toutes les ébauches de discours, découpures de journaux, dépliants explicatifs ou résumés d'activités avaient un seul dénominateur commun: la surdité. Mon père était atteint du **cancer de la surdité** dont les principaux symptômes se retrouvent dans le besoin incessant de vouloir aider à l'amélioration des conditions de vie des Sourds et de leurs cousins d'infortune, les malentendants. Je me souviens très bien de sa dernière visite chez moi. Il était habillé «en dimanche». Complet brun, cravate brune, rasé de près, mon père voulait **aller aux Lions** (les Lions Montréal Villeray Sourds). Je l'avais plutôt gardé à dîner et nous avions jasé, jasé, de surdité, la seule chose qui l'intéressait vraiment. Son cancer était généralisé, le mien débutait.

■ Qui d'entre vous connaît le **Regroupement des Sourds Professionnels du Québec**? Non, ce ne sont pas des joueurs du Canadien ou des Expos qui sont devenus sourds mais tout simplement des ouvriers qui, à cause des bruits assourdissants dans leur milieu de travail, ont perdu partiellement ou complètement l'usage de l'ouïe. Alors ces gens ont des problèmes: ils ne connaissent absolument rien de la communauté sourde, de son mode de communication (L.S.Q.) ou de ses associations. Mais l'Institut Raymond-Dewar leur a ouvert ses portes. Le RESPO a plus de 600 membres. Ça va aider à justifier les gros budgets de l'I.R.D.

■ «La musique c'est la vie!» Voilà, en résumé, ce que faisait dire à l'acteur Richard Dreyfus le compositeur du film *L'Opus de monsieur Holland*. Les Sourds doivent se sentir terriblement frustrés devant un tel énoncé. Pour un malentendant comme moi, muni d'un écouteur à infra-rouge, la musique du film valait bien 3 caps de mescalines et 2 tangerines. Grimpé au 7^e ciel auditif, j'étais partagé entre l'émerveillement et l'attendrissement car tous (toutes) mes meilleur(e)s ami(e)s sont sourd(e)s ou presque à commencer par ma femme. Alors, pour les Sourds, c'est quoi LA VIE si ce n'est pas la musique? Ce doit être le ski de fond en hiver, le vélo en été et faire l'amour 12 mois (pas 12 fois) douze mois par année.

■ Oyé! Oyé! Jolies demoiselles et veuves esseulées, un jeune célibataire de grande noblesse est revenu sur la liste des «bons prétendants à marier». La Cour du Roi s'est en effet enrichie d'un valeureux chevalier, membre de plusieurs conseils d'administration, étudiant universitaire et gentilhomme dans la plus noble définition du terme. Et j'ai nommé **Alain Turpin**, paladin de l'UQAM, dont la droiture d'esprit n'a d'égale que le désir de protéger la veuve et l'orphelin. Pour celles qui ne savent pas où débiter leurs recherches je vous mentionne qu'Alain se dévoue au C.C.S.M.M., au R.Q.S.T. et également au C.Q.D.A.



Alain Turpin

■ Un couple c'est l'union de deux personnes visant au partage de quelque chose (matériel ou spirituel) et ayant un but commun, l'atteinte du bonheur. Cette définition pourrait s'appliquer en ce qui concerne le couple formé depuis plusieurs années déjà par **Soeur Odette** et **Guy Chevalier**, mais elle ne serait pas comédienne car ce n'est pas leur bonheur mutuel qu'ils recherchent mais le bonheur de dizaine et de dizaine de sourds et de multi-handicapés qui vivent et travaillent dans les ateliers et les nombreuses maisons sous leur responsabilité. Monsieur Chevalier m'a confié ceci: «*Nous avons cessé de vouloir changer LE MONDE ENTIER. Nous nous contentons d'aider ceux qui acceptent notre aide.*»



Soeur Odette Guy Chevalier

* * *

TÉLÉCOM A.S. inc.

5405, Thimens, Ville St-Laurent (Québec) H4R 2H4

Tél.: (514) 332-0000 / ATS: (514) 332-6389 / FAX: (514) 745-9000

- ◆ VENTE
- ◆ RÉPARATION
- ◆ INTERPRÈTE GESTUEL

Maintenant, nous sommes un distributeur des aides de suppléance à l'audition accrédités et autorisés par la R.A.M.Q. (RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC)

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



Décès

Au Manoir Cartierville, le 15 mars 1996 à l'âge de 73 ans, est décédé Charles Dulude. Il laisse sa fille sourde Alice Dulude.

À Montréal-Nord, le 26 mars 1996 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Carmen Gagné Charette.

À St-Côme de Beauce, le 11 avril 1996 à l'âge de 74, est décédée Marie-Rose Champagne Lessard. Elle laisse ses deux enfants sourds André et Lucie Lessard (Jean-Paul Labbé).

Au Manoir Cartierville, le 12 avril 1996 à l'âge de 83 ans, est décédée Gabrielle Morin.

Le 16 avril 1996 à l'âge de 66 ans, est décédé subitement Maurice Brisson. Il laisse son épouse Pierrette Lirette, son frère sourd Jean-Paul au Manoir et ses deux sœurs sourdes Laurette Brisson Lafrenière et Lucienne Brisson Maccabé.

À Jonquière, le 20 avril 1996, est décédée à l'âge de 92 ans Mme Yvonne Rousseau Michaud. Elle était la mère de Thérèse Michaud (Fernand Boily).

En Abitibi, le 20 avril 1996 à l'âge de 84 ans, est décédée la mère de Cécile Baribeault.

Le 21 avril 1996 à l'âge de 80 ans, est décédée Laurette Gauthier Michaud, mère de Luc Michaud et aussi sa nièce, Monique Lavigne.

Nos sincères condoléances!

Mariage

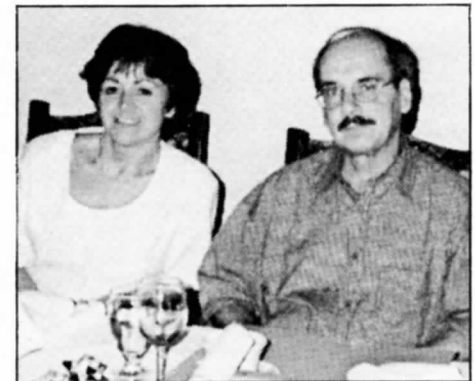
Au Manoir Cartierville, le 16 mars 1996, L'abbé Paul Leboeuf a béni le mariage de Georgette Grenier et Christian Dion.

Félicitations aux nouveaux mariés!

Félicitations à Soeur Fernande Thibault et Soeur Virginia Capler (Soeurs de Notre-Dame des Sept-Douleurs à la Résidence Notre-Dame de la Providence, rue Grenet) qui ont célébré leur 50 ans de vie religieuse le 27 avril 1996.

PIQUE-NIQUE ANNUEL
Le pique-nique annuel en plein air au Centre Notre-Dame-de-Fatima, à l'Île Perrôt, 2464, Boulevard Perrôt Notre-Dame de l'Île Perrôt, aura lieu dimanche le 4 août 1996. Il y aura une messe à 11 heures.
Bienvenue à tous et bon été! ■

25^e anniversaire de mariage



Le 17 avril dernier, Andrée Lambert et Michel Lamarre célébraient leur 25^e anniversaire de mariage. Ils furent fêtés par leurs amis au restaurant la Cage aux Sports de Ste-Thérèse et par leur parenté à Rigaud et au restaurant Hélène de Champlain.

DÉCÈS DU FRÈRE HERMÉNÉGILDE LAFLAMME CLERC DE SAINT-VIATEUR

Au Centre hospitalier de Joliette, le 9 mars 1996, est décédé le F. Herménégilde Laflamme, Clerc de Saint-Viateur, à l'âge de 85 ans, dans la 66^e année de sa vie religieuse.



Né le 12 juillet 1910 à Sainte-Germaine de Dorchester, au diocèse de Québec, de l'union de Joseph et de Olive Morrissette, c'est à l'école de sa paroisse qu'il parfait ses études avant de demander son admission dans la communauté des C.S.V.

Le 24 juillet 1930, il fait profession et est assigné à l'Institution des Sourds-Muets à Montréal. Il y sera toute sa vie, à part deux années à l'École Normale Saint-Viateur de Rigaud, pour y prendre ses brevets d'enseignement.

Le F. Laflamme, religieux de service, est tour à tour affecté à l'enseignement, incluant celui pour les sourds-muets-aveugles. Il exerce ensuite un rôle d'animation pédagogique, cumulant les fonctions de supérieur des religieux et d'économiste pour les activités estivales de ses confrères à Nominungue.

En 1975, toujours au même endroit, il est nommé réceptionniste et s'emploie à divers travaux d'archives pour cette vénérable institution des Sourds dont il connaît l'histoire par le détail.

Le F. Laflamme laisse le souvenir d'un homme calme, patient, régulier, persévérant, qui sait intéresser ses élèves à l'histoire naturelle, à la botanique, à la géologie et à l'astronomie.

Lui survivent, outre les membres de sa communauté, une soeur, Lucienne, religieuse des Soeurs Grises, de nombreux neveux et nièces et des cousins, cousines.

Il a été exposé à la résidence Louis-Querbes, du 450, avenue Querbes, Outremont, le dimanche 10 mars 1996. Les funérailles se sont déroulées en la chapelle du même lieu, le lundi 11 mars 1996, suivies de l'inhumation au cimetière de la congrégation à Rigaud. ■

 **Margarita Dynasty**

Si vous souhaitez visiter l'île de Margarita au Venezuela, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions et de vous aider à faire de vos vacances un souvenir inoubliable. Nos prix sont imbattables.

Pour plus d'informations touristiques sur l'île de Margarita, veuillez contacter A. Vézina aux numéros suivants :


(514) 323-9437 ATS / **(514) 728-2828** voix, demandez Solange
(514) 323-6057 télécopieur



Huguette Caron

 **Interprète gestuelle**

Tél.: **(514) 227-5177** Tél.: **(514) 765-0823**

 **Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.**

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
ATS: **(514) 277-4050** (pour les membres) / ATS: **(514) 271-4317** (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1995-96

Président:	Raymond Guérard	Directeur des sports:	Daniel Lafantaisie
Vice-président:	Mathieu Larivière	Directeur des membres:	Gérald Leblanc
Secrétaire:	Poste vacant	Directeur des jeunes:	Alain Elmaleh
Trésorier:	Gilles Gravel	Directeur de la culture:	Éric Guindon
Directeur des loisirs:	Michel Grenier	Directeur de l'âge d'or:	Réjean Brisebois

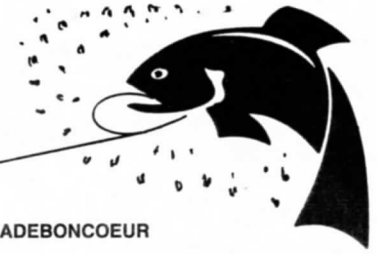
LOISIRS - SPORTS - CULTURE



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR

Photos: Jacques VADEBONCOEUR



Julie Plamondon, une entendante qui a terminé ses cours de LSQ et qui fréquente régulièrement les Sourds, a vécu une expérience inoubliable que l'on ne vit qu'une seule fois. Pour l'expliquer, je lui laisse la parole.

Comme on se sent petit!

En juillet 1995, un groupe d'amis et moi avons loué un chalet de villégiature au parc du Mont-Tremblant. Le chalet était magnifique et se situait directement sur les berges de la rivière l'Assomption. En plein après-midi, alors que nous nous baignions dans la rivière et profitons du soleil, nous avons aperçu une femelle orignal s'approcher vers nous en nageant. Nous restions là bouche bée. Elle s'approcha tout doucement et sortit de l'eau, venant à peine à deux mètres de nous. Ma copine Chantal fut la plus brave d'entre nous et l'approchât, très doucement. Nous n'en croyions pas nos yeux! Petit à petit, le groupe au complet suivit les pas de Chantal et s'approcha pour toucher à notre nouvelle amie. Ce que j'ai ressenti alors est indescriptible; un mélange d'incrédulité, d'émerveillement mais surtout, le sentiment de vivre un moment tout à fait unique et privilégié. Je n'oublierai jamais la visite de notre belle amie brune; les deux heures qu'elle a passées avec nous resteront gravées dans ma mémoire à tout jamais.

En 1993, Serge Larivière a vécu au Témiscamingue une situation semblable à celle de Julie. Pendant quatre jours, il reçut la visite d'un bébé orignal. Tout comme Julie, Serge a vécu quatre journées très spéciales dont il se souviendra longtemps. ■

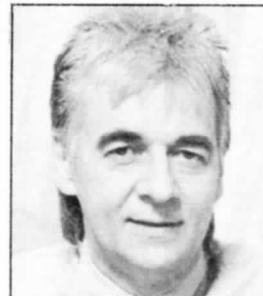


L'on voit Serge Larivière à gauche en compagnie de ses amis et du petit orignal.



L'on voit Julie Plamondon au centre du groupe.

CONCENTREZ SUR UNE IDÉE



Jacques DUFRESNE
Président de l'A.S.L.

La pensée positive

Bonjour à tous,

Si vous avez recours à cette pensée, elle vous révélera la puissance qui est en vous et vous mènera sur la route de la richesse, du bonheur, du parfait équilibre, de la liberté et de la paix de l'esprit.

Maintenant que vous êtes convaincu de l'existence de votre puissance, je vous suggère un *Plan d'action de soixante secondes*.

La pensée positive, à tout moment

Vous devez arracher de votre esprit les vieux schèmes de pensée qui vous laissent croire que toutes les personnes sourdes sont pareilles. Il vous faut imprégner à votre cerveau vos propres ambitions. Si vous souhaitez aller vivre à la campagne, quitter Montréal sera positif pour vous. Si vous souhaitez être humaniste, plaisantin, batailleur, prospère, vous abandonnerez derrière vous vos vieilles rancunes, vos sources d'ennuis, vos pensées négatives et vous vous rebâtierez une nouvelle personnalité.

Que votre vie soit celle de la personne sourde que vous ambitionnez d'être. Soyez fidèle à cette nouvelle personnalité et à cette nouvelle vie et l'idée descendra jusque dans votre subconscient où elle vivra chaque seconde dans la joie d'être exaucée. Vous deviendrez alors cette nouvelle personne et vous vous servirez désormais de cette nouvelle spiritualité. ■

Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

18-19 mai 1996
8 au 10 juin 1996
3 au 7 juillet 1996
31 juillet au 3 août 1996

23 août 1996

6^{ième} Championnat provincial de dards des sourds à Trois-Rivières
2^{ième} Championnat canadien de dix-quilles des sourds à Burnaby, C.-B.
Essais nationaux de natation des sourds à Kamloops, C.-B.
15^{ième} Championnat (masculin) et
8^{ième} (féminin) national de balle-lente des sourds à Edmonton, Alberta
Inscription des activités de badminton pour la saison d'automne 1996.

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / Fax: (514) 251-8038 / SRB: 1-800-855-0511



FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC



Institut Raymond-Dewar

Montréal, Laval et banlieue
montréalaise

3600, rue Berri
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél.: (514) 284-2581 (VOIX et ATS)

0-4 ans / 4-12 ans / 12-21 ans / 21-65 ans /
65 et plus / sourde-aveugle tout âge.



Institut des Sourds de Charlesbourg inc.

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) 623-9801 (VOIX) (418) 623-7377 (ATS)

0-99 ans avec déficience auditive permanente et
significative (presbycusie, acouphènes, surdité professionnelle,
surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).



Centre de réadaptation La RessourSe

Région de l'Outaouais

325, rue Laramée
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) 777-6261 (VOIX) (819) 777-0701 (ATS)

Clientèle de 0 à 21 ans



Maison Rouyn- Noranda

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) 762-6592 (VOIX)

Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation,
autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).



Centre de réadaptation Estrie inc.

Estrie

1930, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) 346-8411 (VOIX et ATS)

Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une
déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent
(points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).



Centre de réadaptation Le Bouclier

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) 755-2741 (VOIX)

0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).

Services montréalais de réadaptation

Montréal

10, rue St-Hubert
Granby, Qc J2G 5L9

Tél.: (514) 777-4641 (VOIX)

Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une
déficience motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage
(points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).



Centre de réadaptation L'Inter Action (Hôpital de Mont-Joli)

Bas St-Laurent,
Gaspésie et
Îles-de-la-Madeleine

780, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) 775-6247 (VOIX)

Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511

Personnes entendantes: 1 800 855-0511

